

Juillet  
2023

**ÉLABORATION DU PLAN DE PAYSAGE DU PAYS DE L'AGENAIS**  
**SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE L'AGENAIS**  
**AGGLOMERATION D'AGEN**

# DOCUMENT DE SYNTHÈSE

---

# LE PLAN DE PAYSAGE EN PAYS DE L'AGENAIS

---

Le Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais est lauréat 2018 de l'appel à projets « Plans de Paysage » organisé par le Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES).

Le Plan de Paysage est une démarche volontaire de prise en compte du paysage - qu'il s'agisse de sa protection, de sa gestion ou de son aménagement - dans les politiques sectorielles d'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture...). Il doit être élaboré en concertation avec les divers acteurs du territoire (collectivités, associations, agriculteurs, habitants, etc.).

Le Plan de Paysage est un outil méthodologique et pratique pour éclairer les décisions de la collectivité en matière d'aménagement du territoire au regard des objectifs formulés en matière de paysage.

L'élaboration du Plan de Paysage se fait en trois étapes : Connaître les paysages (et notamment leurs atouts, potentiels et fragilités), comprendre les paysages (déterminer leurs dynamiques d'évolution/de transformation, s'il s'agit de processus endogènes ou exogènes), puis synthétiser les grands enjeux du territoire (émergence des valeurs paysagères clefs, mise en évidence des enjeux majeurs).

Ses finalités sont :

- Préserver, valoriser et développer le territoire par le paysage
- Renforcer l'attractivité du territoire et améliorer le cadre de vie

Cette démarche doit permettre au Pays de l'Agenais et aux collectivités associées d'élaborer et construire ensemble une stratégie en faveur de la qualité paysagère, tant au moment du diagnostic, que lors de la mise en œuvre d'un plan d'actions concertées.

Les objectifs pour le Pays et le territoire sont ainsi de trois ordres :

- Favoriser la prise de conscience collective des contours du paysage de demain de la rive gauche de l'agglomération agenaise, des entrées de villes identifiées et des secteurs à forte sensibilité paysagère sur la partie Pays des Serres (prospective).
- Encourager une prise de conscience collective pour que la conception des projets prenne en compte comme donnée fondamentale le plan de paysage. L'objectif étant de s'appuyer sur le plan de paysage pour construire et consolider le projet de territoire et d'arriver à guider les décisions d'aménagement pour tous les projets.
- Contribuer à la bonne intégration des nouvelles infrastructures et autres modifications/mutations sur le territoire et son appropriation par la population locale.

Le Plan de Paysage permettra enfin d'amender la prochaine procédure de révision du ScoT du Pays de l'Agenais et d'enrichir celui-ci par l'intégration de nouveaux principes en faveur de la qualité paysagère du territoire agenais.

# FICHE D'IDENTITÉ DU PAYS DE L'AGENAIS

## DÉMOGRAPHIE

- **Nombre de communes** : 44
- **Nombre d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)** : 2 jusqu'au 31/12/2021
  - \_ Agglomération d'Agen (31 communes, près de 95% de la population du Pays)
  - \_ Communauté de Communes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres (13 communes)
- **Superficie** : 640 km<sup>2</sup>
- **Population totale** : 103 985 habitants (*INSEE Populations légales 2018*)
- **Densité de population** : 163,3 hab./km<sup>2</sup>
- **Ville la plus importante** : Agen (33 887 habitants)

## GÉOGRAPHIE

- **Région** : Nouvelle-Aquitaine
- **Département** : Lot-et-Garonne
- **Nombre d'unités paysagères** : 3
  - \_ Terres gasconnes
  - \_ Vallée de la Garonne
  - \_ Pays de Serres
- **Cours d'eau principaux** : la Garonne et ses affluents et notamment le Gers et la Séoune.

## REPÈRES HISTORIQUES

- **Charte de Pays** approuvée le 25 octobre 2004
- **1<sup>er</sup> Contrat de Pays** (2005-2008) signé le 10 juin 2005
- **Création du Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais** en 2006
- **2<sup>e</sup> Contrat de Pays** (2009-2013) signé le 20 janvier 2010
- **3<sup>e</sup> Contrat de Pays** (2019-2021) signé le 2 septembre 2019
- **SCOT** approuvé le 28 février 2014

## PATRIMOINE NATUREL ET ARCHITECTURAL

- **Réserve Naturelle Nationale** « La Frayère d'Alose »
- **4 ZNIEFF de Type I** et **7 ZNIEFF de Type II**
- **3 sites NATURA 2000** (Directive habitats) :
  - \_ La Garonne
  - \_ Les coteaux du ruisseau des Gascons
  - \_ Les carrières de Castelculier
- **Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope** « Garonne et section du Lot »
- **26 sites classés et inscrits** et **88 monuments historiques classés et inscrits**
- **Site Patrimonial Remarquable (SPR)** de la ville d'Agen
- **3 bastides** et **3 sites clunisiens**
- **3 projets de SPR à l'étude**

## ACTIVITÉS

- **Études supérieures** : ENAP et formations post-baccalauréat sur plusieurs niveaux : BTS, licences, masters, PACES, ...
- **Agropole** (industries agroalimentaires et pépinières d'entreprise)
- **Technopole Agen-Garonne**
- Pôles d'excellence **agroalimentaires** (Bigard, Méricq), **santé/chimie/nutrition** (BMS UPSA, Institut de la Garonne), et **logistique** (STEF et U-LOG)
- **Marché d'Intérêt National (MIN)** et **Marché aux bestiaux** d'Agen

## MOBILITÉ

- **Canal latéral de la Garonne** (avec le canal du Midi, relie l'Océan Atlantique à la mer Méditerranée)
- **Autoroute des Deux-mers** (relie Agen à Toulouse et Bordeaux en 1h30 environ), la **RD 813**, et la **RN21**
- **Ligne Grande Vitesse** Bordeaux-Toulouse
- **Aéroport d'Agen**. La ligne Agen-Paris a été supprimée en 2020. L'aéroport reste ouvert pour l'aviation d'affaires et de loisirs (école de pilotage, aéro-club, école de parachutisme etc.).



## Atelier-débat n°1 à Aubiac



## LES ATELIERS DÉBATS

Cinq ateliers conçus sous forme de débats ont été organisés durant les mois de juin et juillet 2021. Ceux-ci, destinés aux élus locaux, partenaires du Pays de l'Agenais mais également à tous les acteurs du territoire (c'est-à-dire toutes les personnes qui y vivent ou qui y travaillent), avaient pour objectif d'aborder et d'échanger autour de l'une des cinq thématiques mises en avant au cours de la phase diagnostic.

Afin d'obtenir une représentativité géographique de l'ensemble du territoire d'étude, cinq lieux de rendez-vous ont été proposés :

- Le 09 juin 2021 en soirée, au château d'Aubiac, dans le cadre du festival « Printemps à la ferme » sur la thématique « Quel avenir pour les paysages de l'agriculture ? » ;
- Le 1er juillet 2021 matin, à la salle des fêtes de Colayrac-Saint-Cirq sur la thématique « Quel avenir pour les paysages de l'eau et des vallées ? » ;
- Le 1er juillet 2021 après-midi, à la salle des fêtes de Brax, sur la thématique « Quel avenir pour les paysages de l'habitat et de la vie locale ? » ;
- Le 2 juillet 2021 matin, à la mairie de Lafox sur la thématique « Quel avenir pour les paysages des activités et infrastructures économiques ? » ;
- Le 2 juillet 2021 après-midi, à la mairie de Caudecoste, sur la thématique « Quel avenir pour les paysages des mobilités ? ».

**ATELIER**  
TROUVER UN ÉQUILIBRE ENTRE  
DEVELOPPEMENT ET  
PRÉSERVATION DES PAYSAGES

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Paysage du Pays de l'Agenais, nous vous invitons à co-construire ensemble les actions à mener pour l'évolution des paysages du territoire.

**MARDI 29 MARS 2022 10H30-12H00**  
SALLE DES FÊTES DE BRAX

Cet atelier aura pour finalité de définir des actions précises pour la maintien, la préservation et la valorisation des paysages du Pays de l'Agenais.

Pour inscription à cet événement :  
<https://agence058.wixsite.com/planpaysageagenais>



« Les arbres ont une place importante. Ils viennent structurer le paysage. On les trouve le long de la route. »

# CONNAÎTRE LES PAYSAGES : APPROCHE THÉMATIQUE

## A/ LES PAYSAGES AGRICOLES

1. L'agriculture, une valeur identitaire du Pays de l'Agenais
2. Une diversité de cultures qui enrichit les paysages
3. La présence de l'arbre sous toutes ses formes donne une échelle au paysage

## B/ LES PAYSAGES DE L'EAU ET DES VALLÉES

1. La Garonne, emblématique et capricieuse
2. Des coteaux qui marquent les horizons de la vallée de la Garonne
3. Un territoire vallonné créant des ambiances variées
4. Une complémentarité des petites vallées avec la vallée de la Garonne

## C/ LES PAYSAGES DES MOBILITÉS

1. Le canal latéral de Garonne, un axe fluvial aux paysages singuliers
2. Un couloir traversé par de grandes voies de communication
3. Une trame viaire régulière et structurée

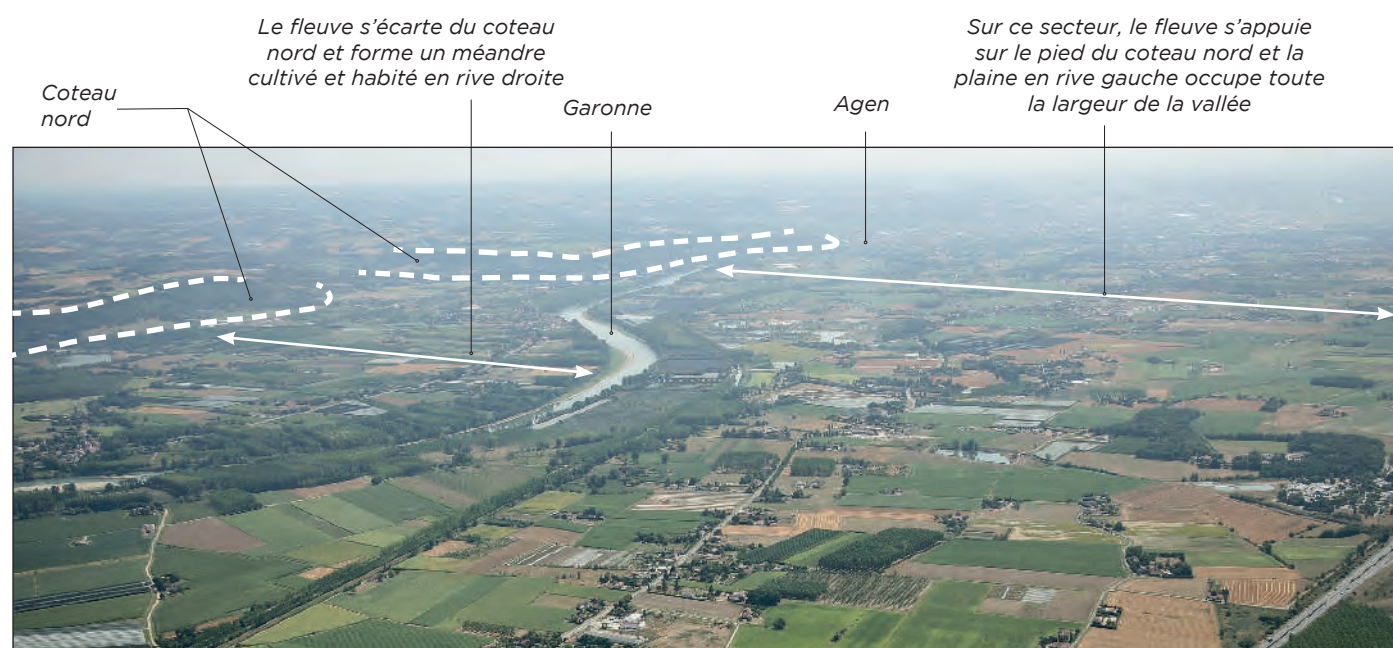
## D/ LES PAYSAGES DE L'HABITAT ET DE LA VIE LOCALE

1. Une topographie qui guide l'implantation urbaine
2. Les rôles des villes et des bourgs, pôles d'attractivité économique et touristique
3. Une identité urbaine et architecturale fortement liée au territoire et à son histoire
4. Une nouvelle typologie urbaine en rupture avec l'identité du territoire
5. Agen, chef-lieu du territoire du Pays de l'Agenais

## E/ LES PAYSAGES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DES INFRASTRUCTURES

1. Une plaine très dynamique
2. Une rive gauche en pleine mutation
3. Le paysage urbain des friches économiques
4. Des entrées de ville banalisées
5. L'intégration des outils de production dans le paysage.

Un fleuve qui s'impose par l'ampleur et l'enchaînement de ses méandres qui occupent toute la largeur de la vallée :



*La formation des méandres est liée à la dynamique du courant et à la tenue des berges. La Garonne s'infléchit à plusieurs reprises en suivant des courbes amples qui, alternativement, la rapprochent ou l'éloignent des coteaux. Photographie aérienne*

# COMPRENDRE LEURS ÉVOLUTIONS : LES DYNAMIQUES

## A/ UNE PRESSION URBAINE AU DÉTRIMENT DES TERRES AGRICOLES

1. Une fragilisation des espaces agricoles de la plaine de Garonne
2. Une imperméabilisation galopante de la plaine de Garonne
3. Des paysages sous pression autour d'Agen et sa première couronne
4. Une perte de lisibilité des villes et des villages

## B/ DES PAYSAGES BANALISÉS LE LONG DES ROUTES

1. Une construction linéaire sur les crêtes et des vues paysagères privatisées
2. Des infrastructures routières comme support de l'étalement urbain
3. Des paysages banalisés.

## C/ UNE VOLONTÉ DE RECONQUÊTE DES COEURS DE VILLAGE

1. Une mise en valeur d'Agen, de son patrimoine et ses

espaces publics

2. Une volonté de la ville de requalifier sa façade sur la Garonne
3. Une volonté de valorisation des cœurs de villages par les espaces publics
4. La mise en place de poches de stationnement qualitatives en périphérie des villages.....

## D/ UN CHANGEMENT DE RAPPORT AU FLEUVE

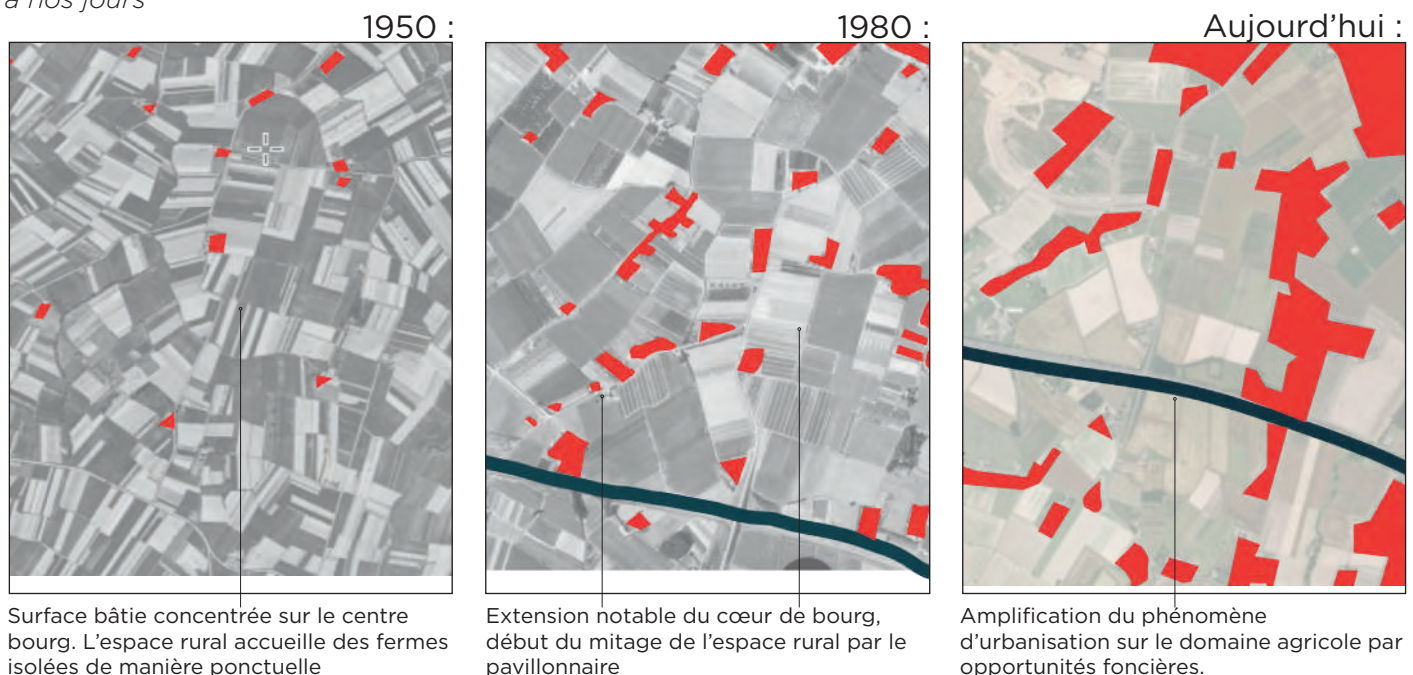
## E/ DES PRATIQUES AGRICOLES QUI TRANSFORMENT LES PAYSAGES

1. Un enrichissement des coteaux
2. Une perte de diversité des paysages agricoles de la plaine de la Garonne

## F/ LES FACTEURS EXOGÈNES

1. Une augmentation de la température
2. Un assèchement des sols
3. Les impacts sur les cours d'eau
4. La perte de biodiversité

Exemple d'évolution des emprises bâties sur la commune de Brax, (vallée de la Garonne) de 1950 à nos jours



Légende



# LES VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS

## «Le Pays de l'Agenais, une eau vive à la genèse des paysages»

L'eau est à l'origine d'un jeu complexe et surprenant qui a contribué à façonner la morphologie et les paysages du territoire. Un certain nombre de valeurs émergent de son influence et fondent ici l'esprit des lieux :



**Garonne et son canal,**  
des paysages fluviaux  
emblématiques au cœur des relations  
entre l'homme et la nature



**Les coteaux de Garonne, surprenants  
et remarquables,**  
qui marquent les horizons de la plaine  
et matérialisent des basculements  
spectaculaires depuis les plateaux



**Les ouvertures depuis les crêtes,**  
qui offrent de grandes respirations,  
des panoramas larges et somptueux  
composés de terres et de ciels



**Des petites vallées intimes,**  
havres de fraîcheur et de diversité,  
creusées profondément dans les  
plateaux et tenues par des coteaux  
boisés qui forment leur écrin



## «Le Pays de l'Agenais, entre Guyenne et Gascogne, entre pierre et brique»

De cette situation de carrefour culturel et historique résulte une autre part de la personnalité du territoire et témoigne de la manière dont les hommes se le sont approprié à travers les siècles. Les valeurs sur lesquelles reposent ces paysages sont ici considérées comme support de la mixité et de la diversité qui font la richesse du Pays de l'Agenais :

### **La mosaïque paysagère des espaces cultivés,**

riches variations de couleurs et de textures diversifiées qui s'appuient sur les oscillations subtiles des plaines et les ondulations marquées des plateaux



### **L'implantation précise des sites sur les reliefs (bastides, villages, hameaux, fermes),**

au sommet d'un éperon rocheux, en tête de vallon ou en pied de coteau, qui forme des silhouettes bâties visibles de loin



### **Un patrimoine bâti au caractère identitaire (urbain, villageois, petit patrimoine de pays),**

qui souligne l'héritage historique et culturel du pays, lui donne toute sa saveur et ancre profondément ses racines dans le temps

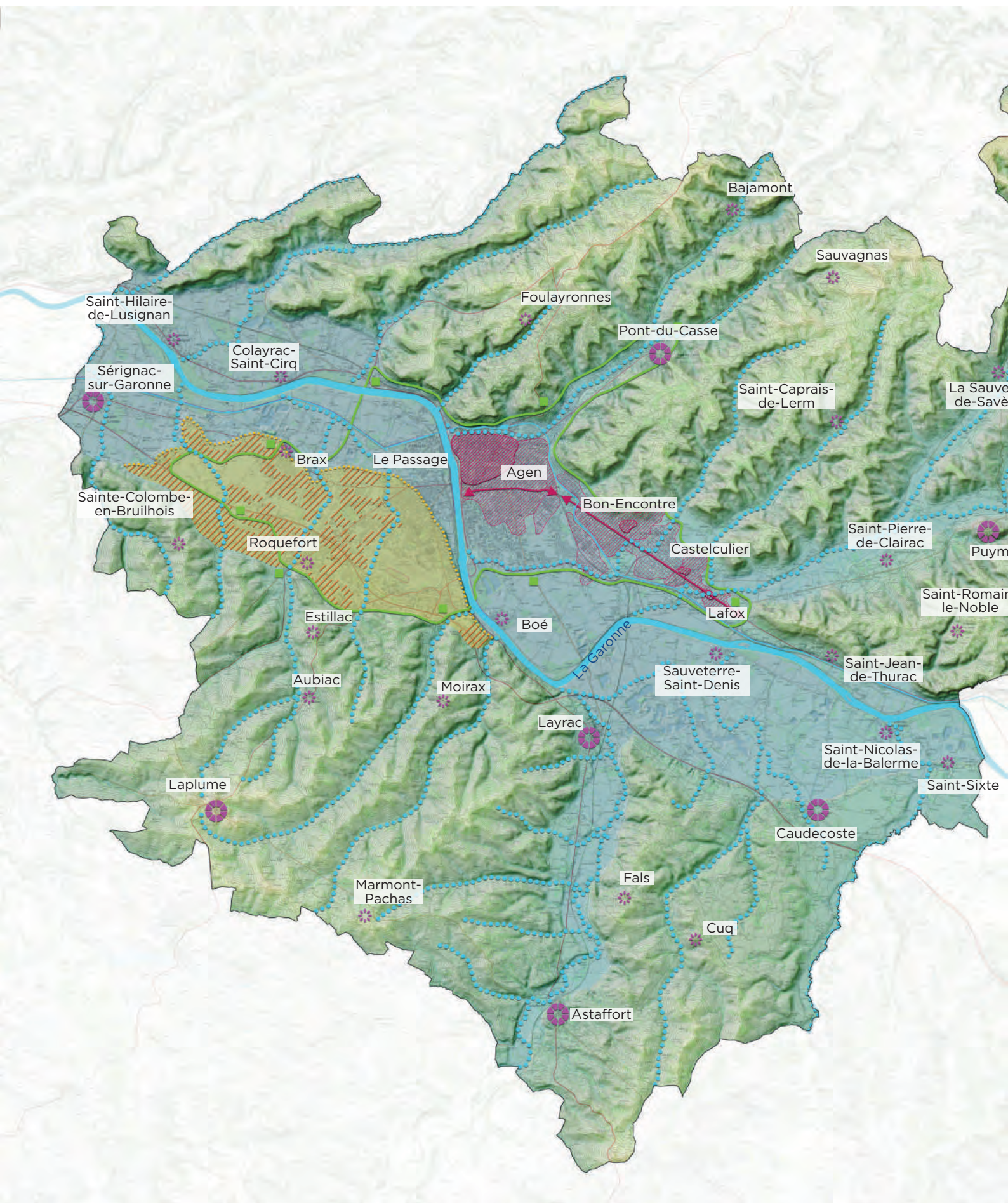


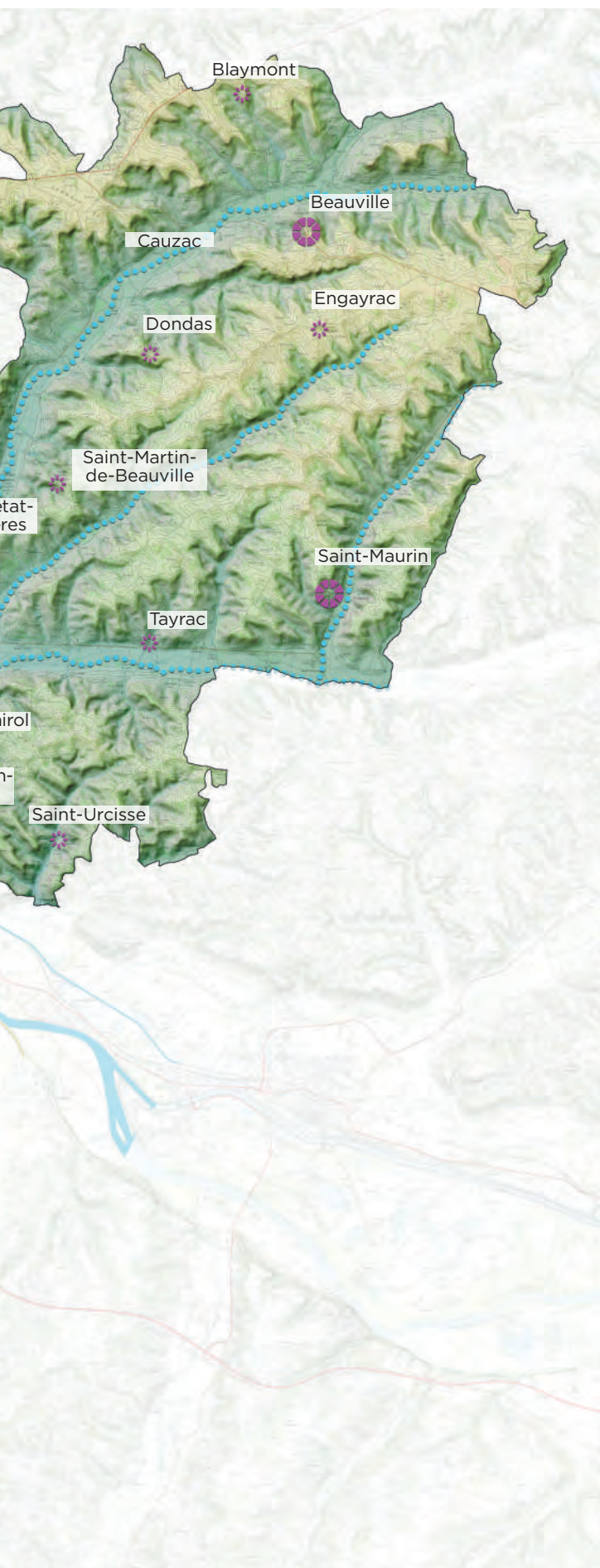
### **La souplesse des petites routes et des chemins,**

comme autant d'invitations séduisantes à la promenade



# LES ENJEUX DU PLAN DE PAYSAGE





## Enjeu n°1 : Révéler les continuités paysagères structurantes de l'eau à l'échelle du territoire



La réappropriation des berges de Garonne et du canal latéral à poursuivre



La visibilité des affluents réduite dans le paysage

## Enjeu n°2 : Valoriser le patrimoine et la découverte du territoire dans son épaisseur



Le paysage urbain des principaux bourgs relais du territoire



Le réseau des villages et hameaux dans l'espace agricole des plateaux

## Enjeu n°3 : Diversifier les mobilités et apaiser les déplacements autour d'Agen



Secteur étouffé par l'utilisation trop exclusive de la voiture



Principales portes d'entrée de l'agglomération agenaise

## Enjeu n°4 : Accompagner le développement de la terrasse alluviale en rive gauche



Le talus de la terrasse alluviale



L'urbanisation et les infrastructures nouvelles



Les espaces agricoles simplifiés

## Enjeu n°5 : Requalifier l'entrée de ville Est de l'agglomération agenaise



Les axes majeurs de la Rd813 et de l'avenue de Colmar/Jean Bru



Les centralités historiques



L'urbanisation diffuse



Les zones d'activités économiques

---

# OBJECTIF DE QUALITÉ PAYSAGÈRE - OQP 1 : POUR OFFRIR UN CADRE DE VIE APAISÉ AU QUOTIDIEN

---

## VALORISER LA TRAME PAYSAGÈRE DES VILLES ET VILLAGES, AINSI QUE LES VOIES VERTES

### **FICHE ACTION N°1 : POURSUIVRE LA CRÉATION D'UN «POUMON VERT» À L'ÉCHELLE DE LA GARONNE**

- A- Retrouver une image de nature sur les zones inondables de Garonne et de ses affluents
- B- Valoriser des points de vue sur le fleuve et le patrimoine bâti associé
- C- Poursuivre la réappropriation des berges de Garonne à la faveur d'espaces conviviaux et de qualité
- D- Renforcer l'axe touristique structurant formé par le canal et la voie verte

### **FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE**

- A- Développer le maillage des circulations douces à l'intérieur des communes pour renforcer les liaisons entre les différents quartiers
- B- Réduire l'effet de coupures des grandes infrastructures routières ou des voies ferrées
- C- Mettre en place une offre plus importante de transports en commun et de pôles relais multimodaux

### **FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES**

- A- Limiter l'étalement urbain
- B- Organiser les extensions urbaines en relation avec l'existant
- C- Encourager un habitat respectueux des caractéristiques locales
- D- Promouvoir la mixité, à la fois à l'échelle communale, mais aussi communautaire

### **FICHE ACTION N°4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE**

- A- Retrouver une identité architecturale et paysagère dans les communes de l'agglomération traversées par les grands axes de circulation
- B- Poursuivre la requalification au profit d'espaces publics plus doux et végétalisés qui valorisent l'ambiance villageoise dans les bourgs et villages
- C- Former les collectivités à une gestion intégrée et plus durable

---

# OQP 2 : POUR CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

---

## RECENSER, ENTREtenir ET VALORISER SON PATRIMOINE

### **FICHE ACTION N°5 : IDENTIFIER, ENTREtenir ET RÉNOVER LE PATRIMOINE, QU'IL SOIT NATUREL ET/OU CULTUREL, ISOLÉ OU À L'INTÉRIEUR DES BOURGS**

- A- Accompagner la réhabilitation du bâti ancien
- B- Protéger et valoriser les sites bâtis historiques des villes et villages
- C- Mobiliser et diffuser la connaissance sur le patrimoine vernaculaire
- D- Préserver et mettre en valeur le patrimoine végétal et les chemins ruraux

### **FICHE ACTION N°6 : REDONNER PLUS DE LISIBILITÉ AUX PAYSAGES DE L'EAU DANS LES PLAINES ET LES VALLÉES**

- A- Restaurer des ouvertures écologiques et paysagères le long des cours d'eau dans les espaces urbanisés
- B- Redonner de l'épaisseur aux cours d'eau en milieu agricole
- C- Valoriser les sites de confluence des affluents avec Garonne

### **FICHE ACTION N°7 : PROPOSER DES CIRCUITS DE DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE DANS SON ÉPAISSEUR**

- A- Concevoir des itinéraires à thème et mettre en scène le patrimoine vernaculaire
- B- Poursuivre le développement des sentiers/boucles de promenade autour des bourgs et villages du territoire
- C- Aménager des cheminements le long des cours d'eau des petites vallées encaissées (notamment en Pays de Serres)
- D- Reconnaître et préserver les routes qui offrent des perspectives et des panoramas sur le grand paysage (routes paysages)

### **FICHE ACTION N°8 : PROTÉGER STRICTEMENT LES COTEAUX AGRICOLES ET NATURELS DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS**

- A- Préserver les réservoirs et les corridors écologiques constitués par les coteaux et les lignes de crête

---

# OQP 3 : POUR FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UN MODÈLE VERTUEUX DES VALEURS DU PAYS DE L'AGENAIS

---

## TROUVER UN ÉQUILIBRE ENTRE DÉVELOPPEMENT ET PRÉSERVATION DES PAYSAGES

### **FICHE ACTION N°9 : SOIGNER LE PAYSAGE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DE PRODUCTION, NOTAMMENT EN ENTRÉE DE VILLE**

- A- Retrouver la Trame Verte et Bleue en zone urbaine pour requalifier la ville
- B- Encourager un programme de reconversion et/ou rénovation des zones d'activités et des friches
- C- Aménager et requalifier les axes routiers et les entrées de chaque commune
- D- Réduire l'impact de la signalétique des entrées de ville

### **FICHE ACTION N°10 : INTÉGRER LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS DE BÂTIMENTS D'ACTIVITÉS DANS LES PAYSAGES RURAUX**

- A- Implanter les bâtiments en fonction du site existant
- B- Opter pour une composition bâtie pertinente intégrant volumes, matériaux et systèmes constructifs issus des caractéristiques locales
- C- Veiller au traitement et à l'aménagement des abords pour une bonne intégration paysagère

### **FICHE ACTION N°11 : RETROUVER ET MAINTENIR DES RELATIONS ENTRE ESPACES BÂTIS ET ESPACES AGRICOLES/NATURELS**

- A- Favoriser la création de lisières entre espaces construits et espaces agricoles
- B- Encourager le dialogue entre agriculteurs et habitants
- C- Encourager la mise en place de circuits courts

### **FICHE ACTION N°12 : MAINTENIR DES PAYSAGES AGRICOLES DIVERSIFIÉS ET ANIMÉS**

- A- Soutenir une agriculture qui encourage la biodiversité
- B- Favoriser le maintien de l'activité agricole et la diversité des filières
- C- Mettre en place une «commission foncière» et des comités techniques dédiés aux questions de la maîtrise du foncier

---

# OQP4 : POUR FAIRE VIVRE UNE CONSCIENCE COLLECTIVE DES PAYSAGES

---

## SENSIBILISER AUTOUR DU PAYSAGE ET FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE PAYSAGE

### **FICHE ACTION N°13 : SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC, NOTAMMENT PAR DES ACTIONS PARTICIPATIVES**

A- Diffuser le Plan de Paysage et les actions qui en découlent

B- Créer des rendez-vous réguliers autour des thématiques du paysage et maintenir l'animation sur le long terme

### **FICHE ACTION N°14 : DÉVELOPPER UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION SPÉCIFIQUE POUR LES SCOLAIRES**

A- Structurer et coordonner un pôle éducatif autour des valeurs et enjeux du Plan de Paysage à destination des scolaires

B- Créer des outils pédagogiques de découverte et d'implication

### **FICHE ACTION N°15 : RENFORCER LES COMPÉTENCES DES ÉLUS, TECHNICIENS ET DES SERVICES DES COMMUNES EN MATIÈRE DE PAYSAGE**

A- Créer un programme de formation pour élus et techniciens

B- Animer un groupe de travail «référents paysage» de la collectivité

### **FICHE ACTION N°16 : ENGAGER DES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION**

# LES ZOOMS

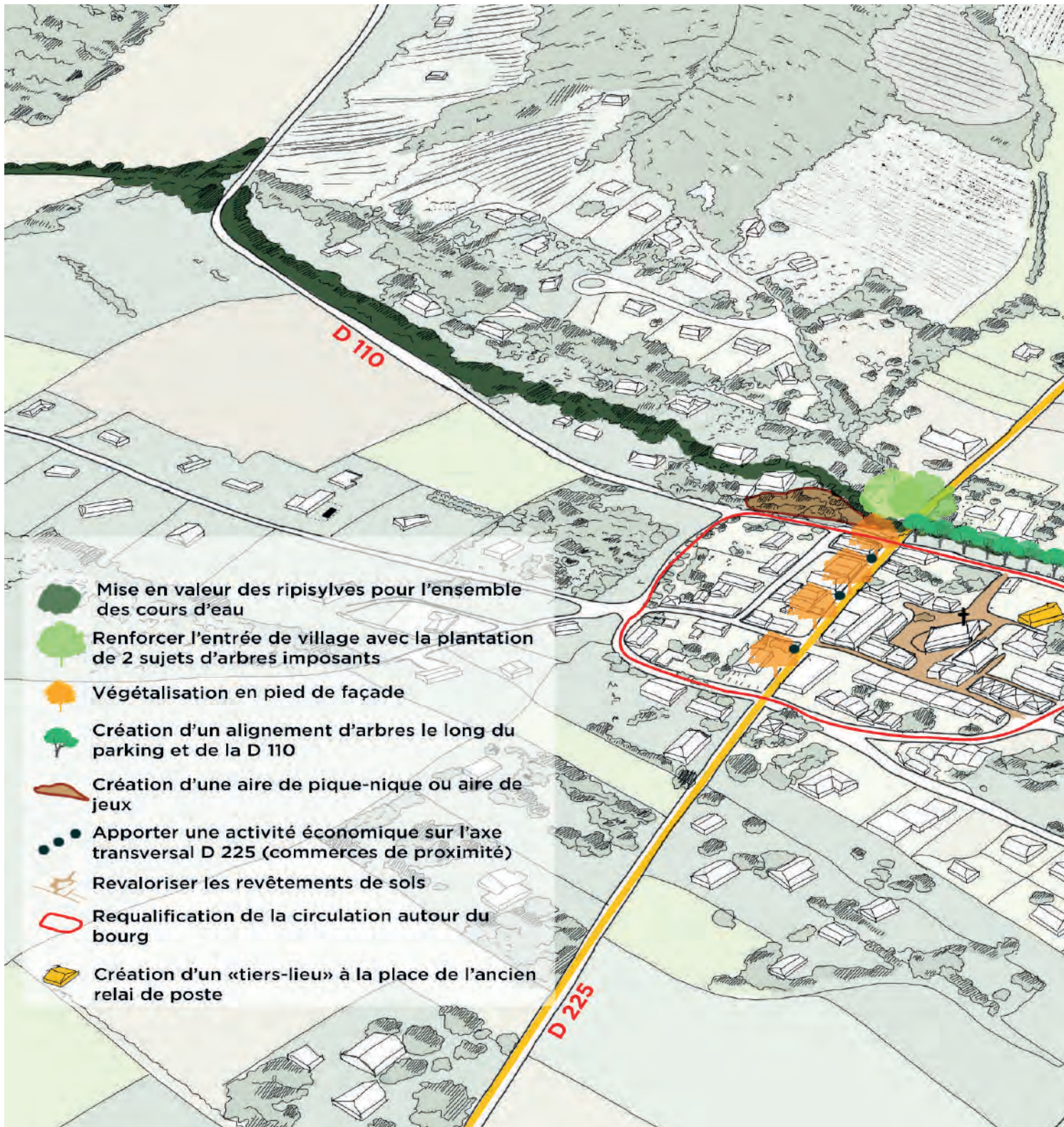
Trois zooms différents ont été réalisés sur des sites prioritaires :

1) Zoom sur la requalification et valorisation de la RD 813 en dessinant des intentions de requalification sur le tronçon Castelculier/Lafox.

2) Zoom sur la commune de La Sauvetat-de-Savères pour montrer de quelle manière nous pouvons requalifier les espaces publics du village.

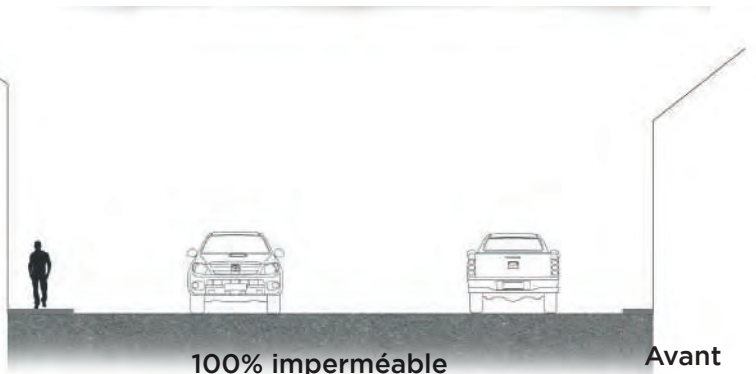
3) Zoom sur la création d'un poumon vert sur les reconversions des gravières et sur la création d'un circuit de circulations douces en les reliant.

## Exemple : Axonométrie du zoom 2 : Requalification du village «quotidien» de La Sauvetat-de-Savères





# Commune de La Sauvetat-de-Savères





**ANNEXES**

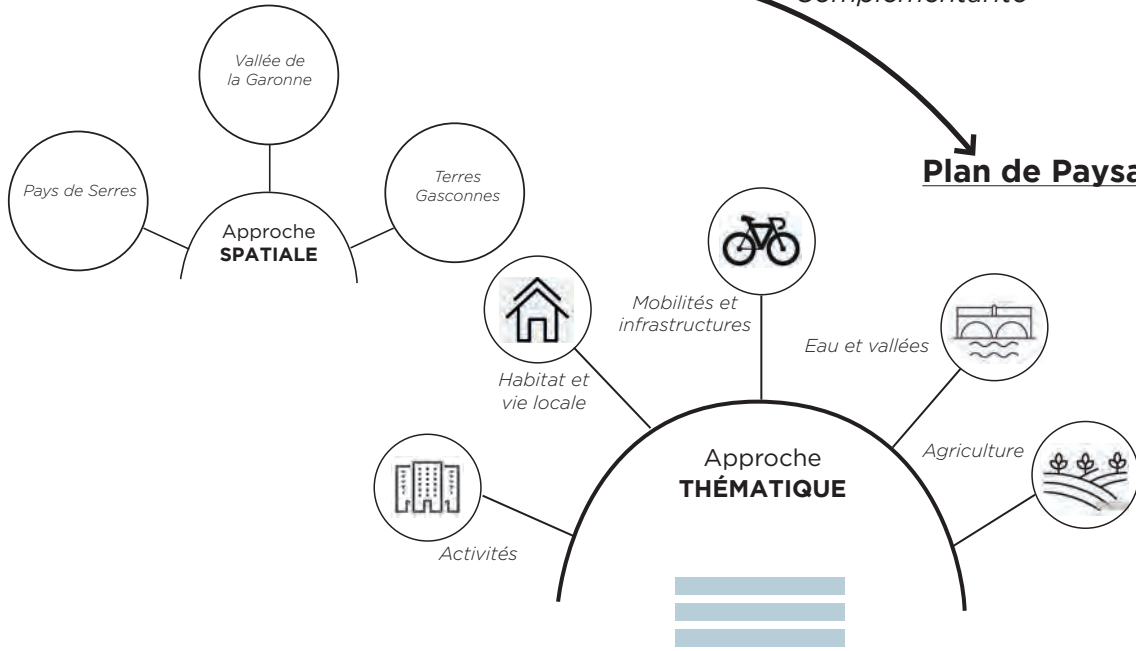
**CARTOGRAPHIES ET  
SCHEMAS**

# MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU PLAN DE PAYSAGE

## Atlas des Paysages

Complémentarité

## Plan de Paysage



CADRE ANALYTIQUE

### 1. CONNAÎTRE les paysages

- Caractéristiques / Fondements
- État des lieux / Regard critique

Zooms à l'échelle communale  
44 fiches communes



MISE EN FORME du diagnostic

### 2. COMPRENDRE les paysages

- Dynamiques d'évolution / de transformation



SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

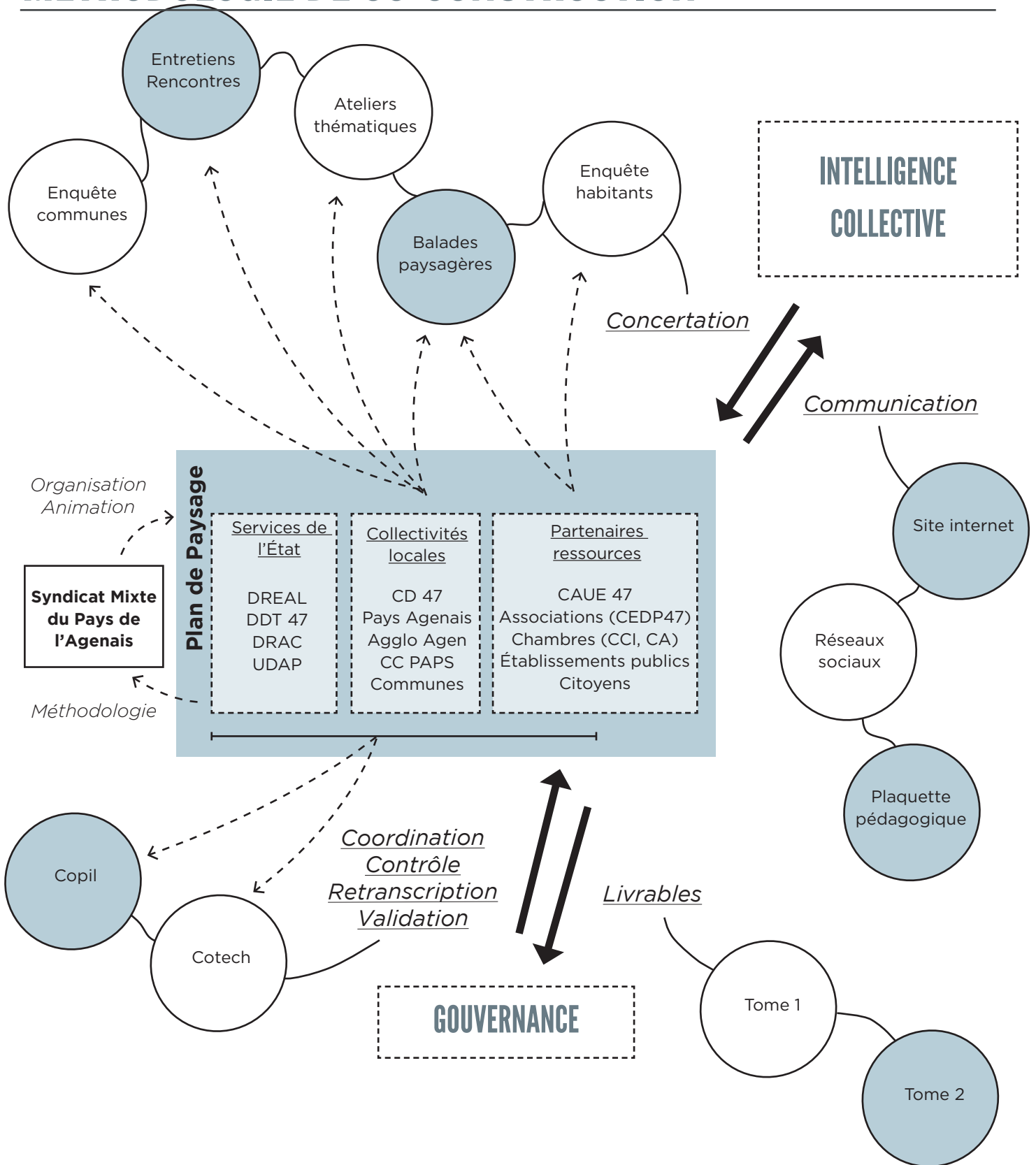
### 3. SYNTHÉTISER les grands enjeux du territoire

- Émergence des **VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS**  
*Trame de fond essentielle pour poursuivre la construction identitaire du territoire*
- Mise en évidence des **ENJEUX MAJEURS**  
*Traduction d'une volonté collective de se préparer à l'avenir et aux paysages souhaités pour demain*

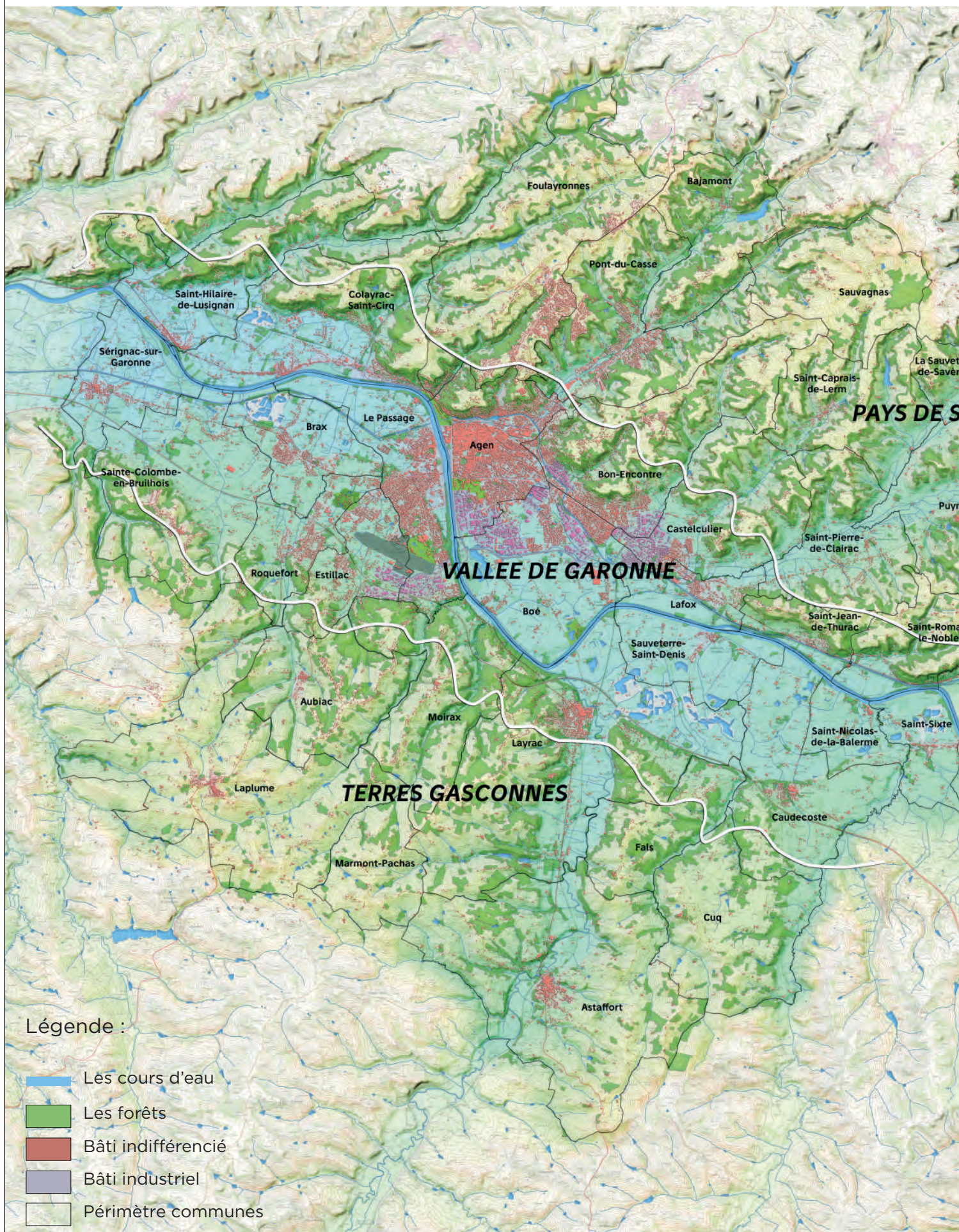
**DEMAIN** Quel projet pour notre territoire ?

Méthodologie de travail

# MÉTHODOLOGIE DE CO-CONSTRUCTION



# LES TROIS UNITÉS PAYSAGÈRES DU PAYS DE L'AGENAIS





## COMMUNES CONCERNÉES

### TERRES GASCONNES

- Astaffort
- Aubiac
- Caudecoste
- Cuq
- Estillac
- Fals
- Laplume
- Layrac
- Marmont-Pachas
- Moirax
- Roquefort
- Sainte-Colombe-en-Bruilhois

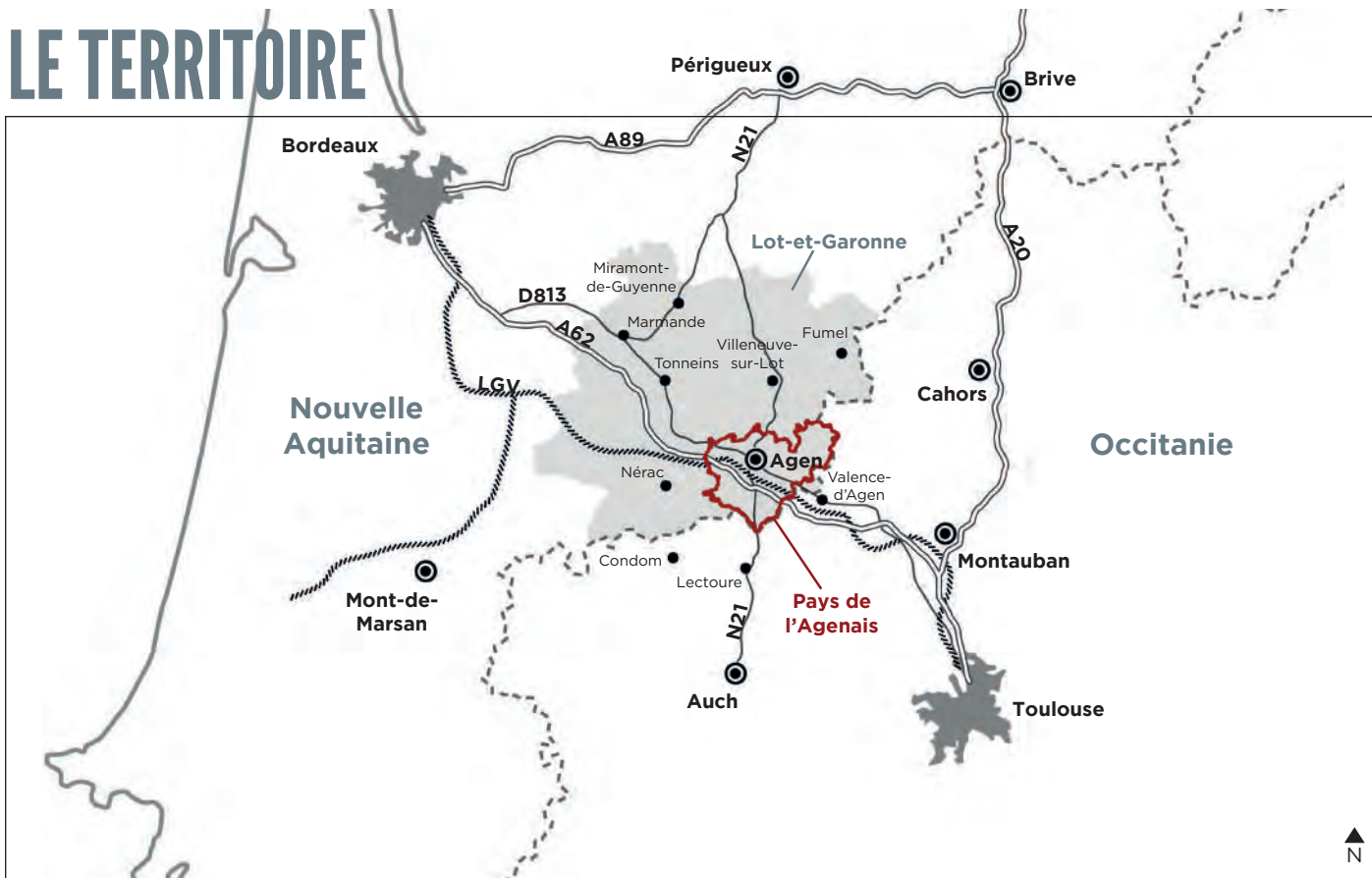
### VALLÉE DE GARONNE

- Agen
- Boé
- Bon-Encontre
- Brax
- Castelculier
- Caudecoste
- Colayrac-Saint-Cirq
- Estillac
- Lafox
- Layrac
- Le Passage
- Roquefort
- Saint-Hilaire-de-Lusignan
- Saint-Nicolas-de-la-Balermie
- Saint-Sixte
- Sainte-Colombe-en-Bruilhois
- Sauveterre-Saint-Denis
- Sérignac-sur-Garonne

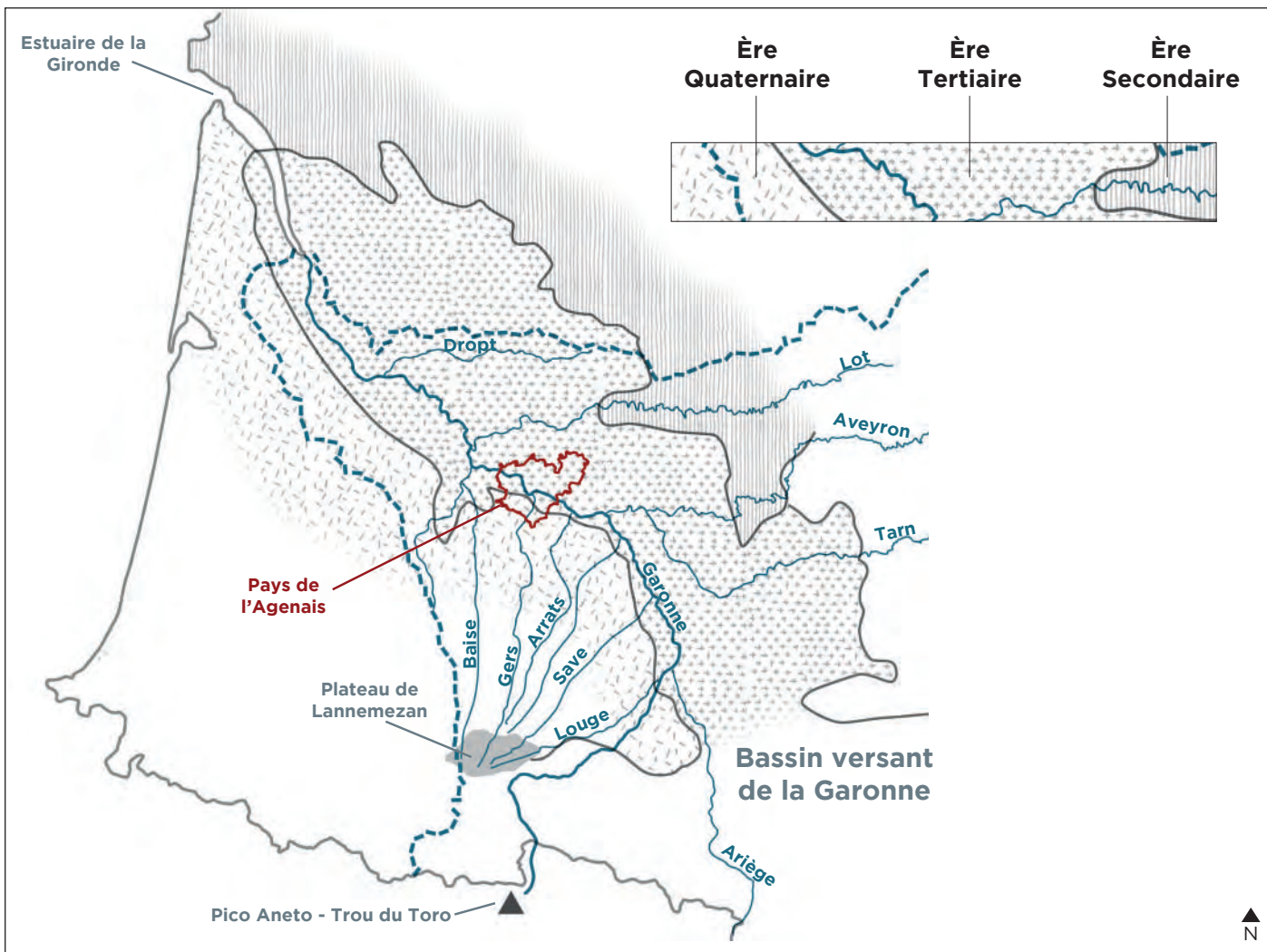
### PAYS DES SERRES

- Bajamont
- Beauville
- Blaymont
- Bon-Encontre
- Castelculier
- Cauzac
- Dondas
- Engayrac
- Foulayronnes
- La Sauvetat-de-Savères
- Pont-du-Casse
- Puymirol
- Saint-Caprais-de-Lerm
- Saint-Hilaire-de-Lusignan
- Saint-Jean-de-Thurac
- Saint-Martin-de-Beauville
- Saint-Maurin
- Saint-Pierre-de-Clairac
- Saint-Romain-le-Noble
- Saint-Urcisse
- Sauvagnas
- Tayrac

# LE TERRITOIRE

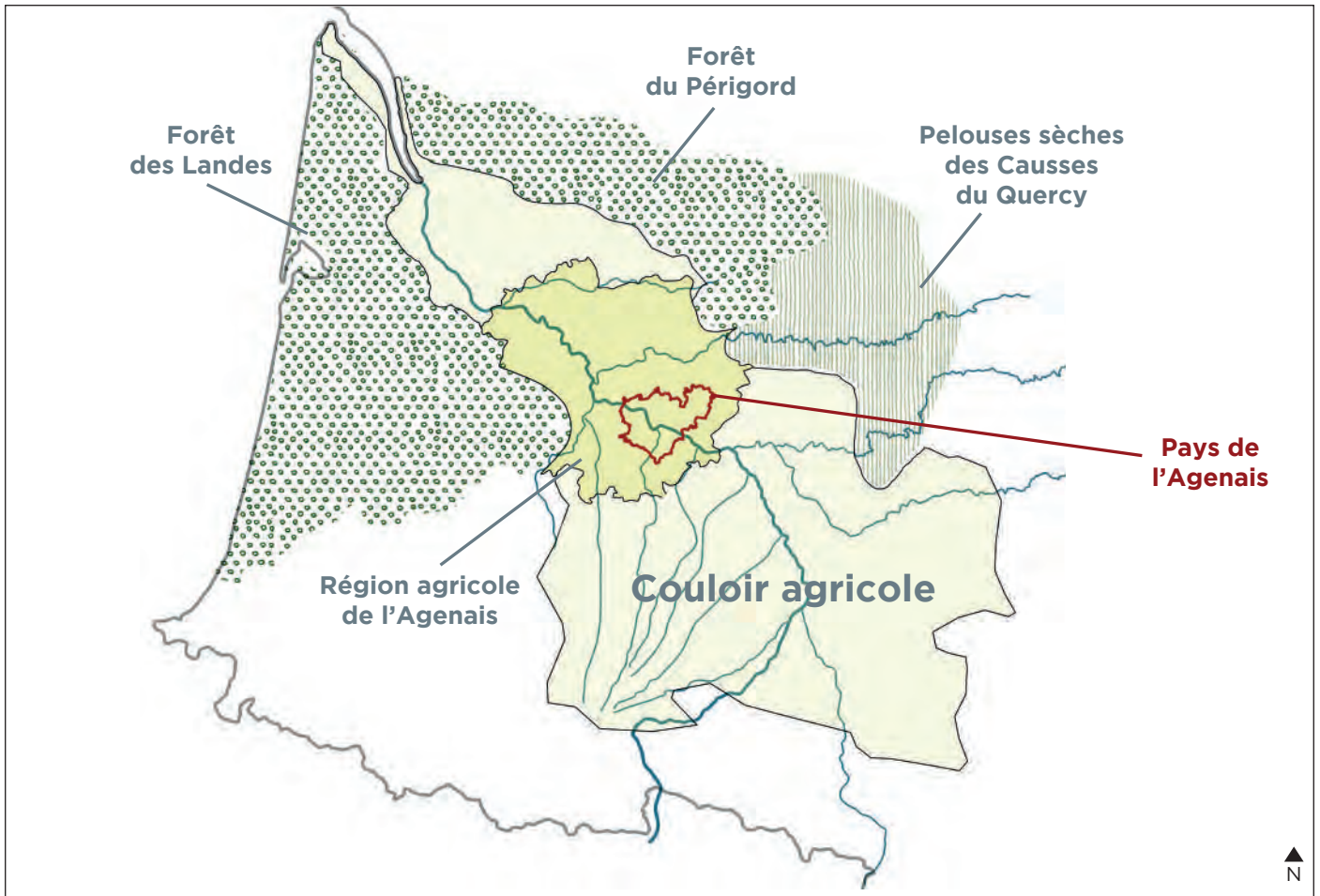


Carte situation régionale

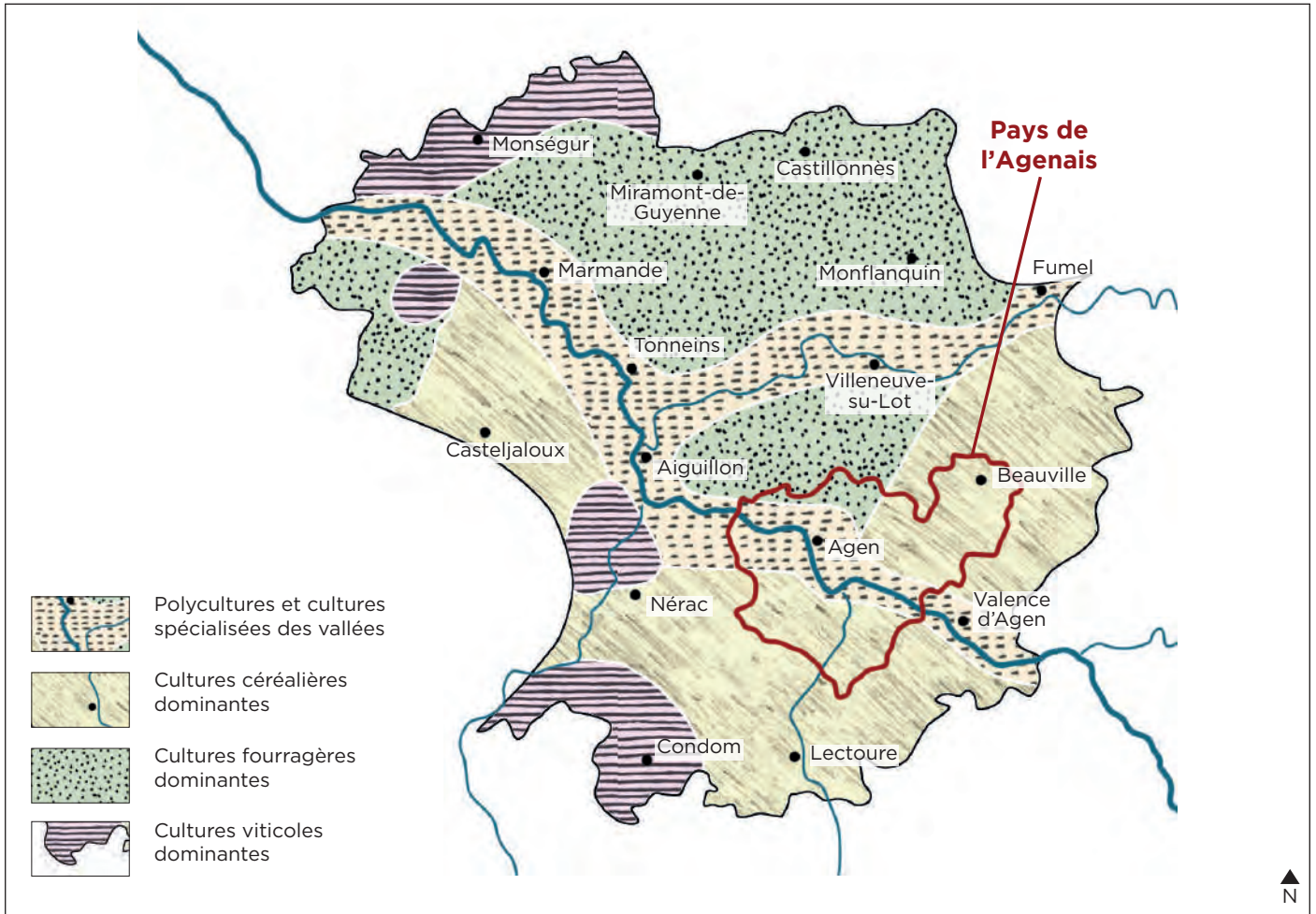


Réseau hydrographique et géologie simplifiée du bassin Adour-Garonne

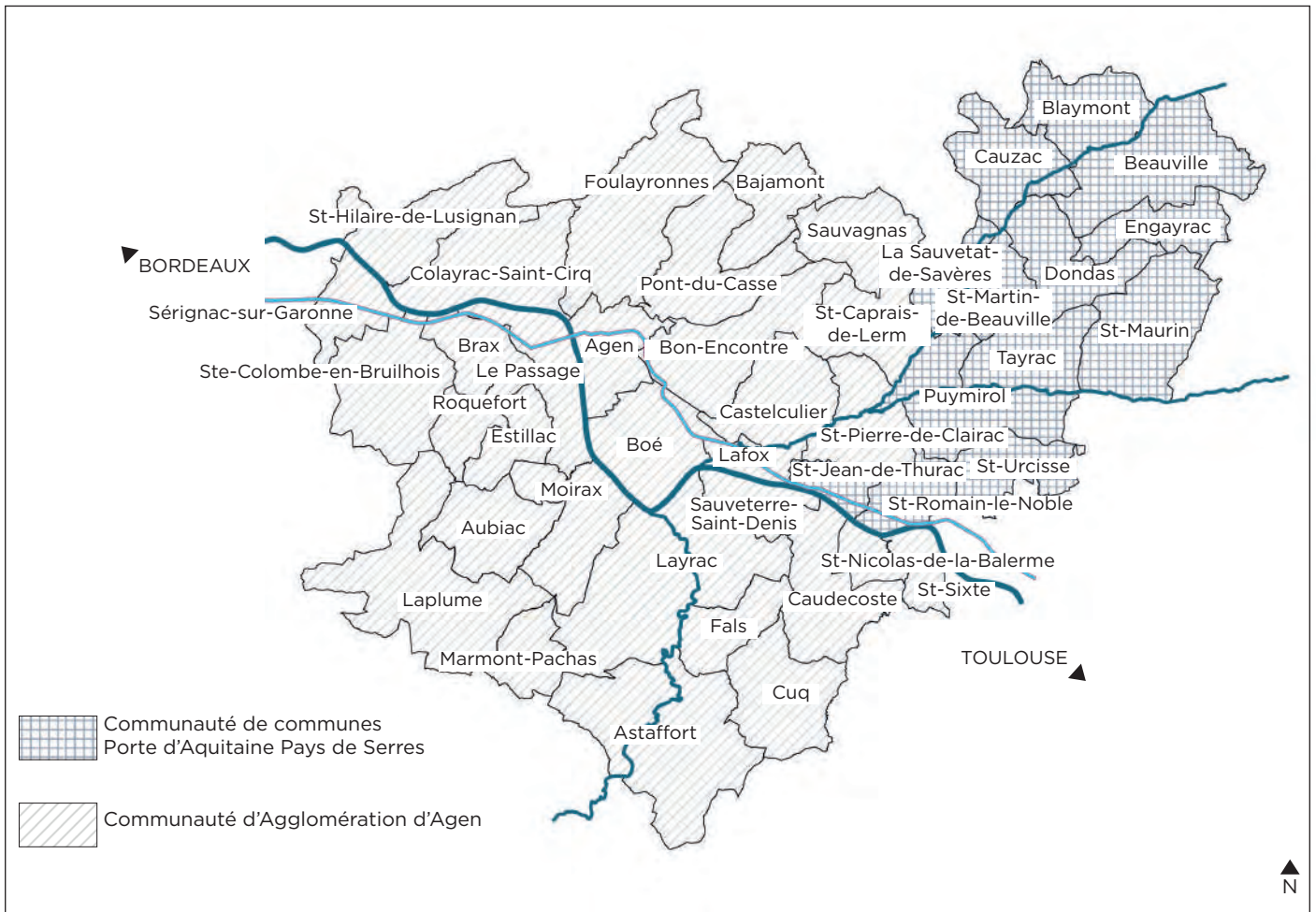




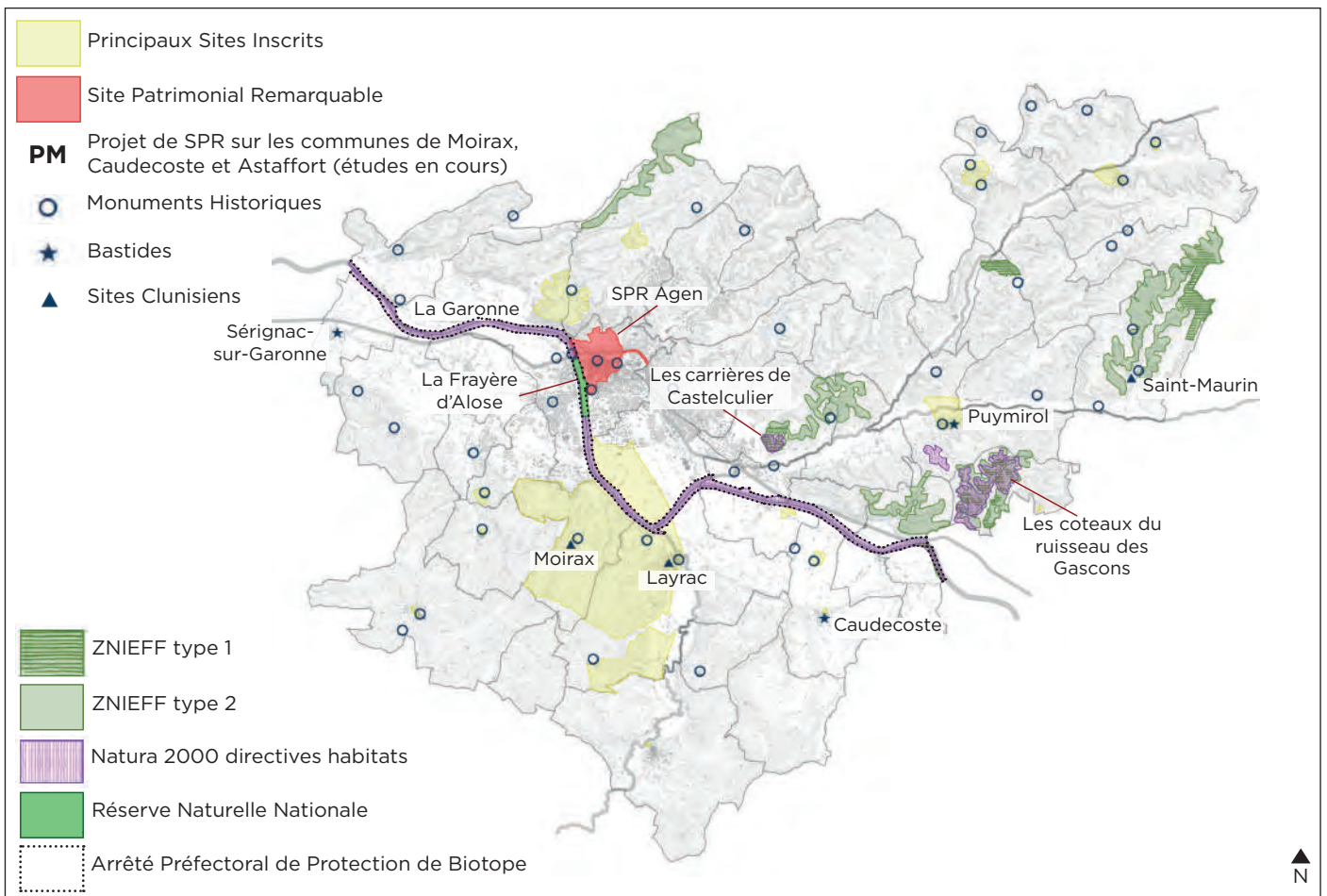
Unités agricoles et forestières régionales



Grandes régions agricoles de l'Agenais (données sources SAFER)

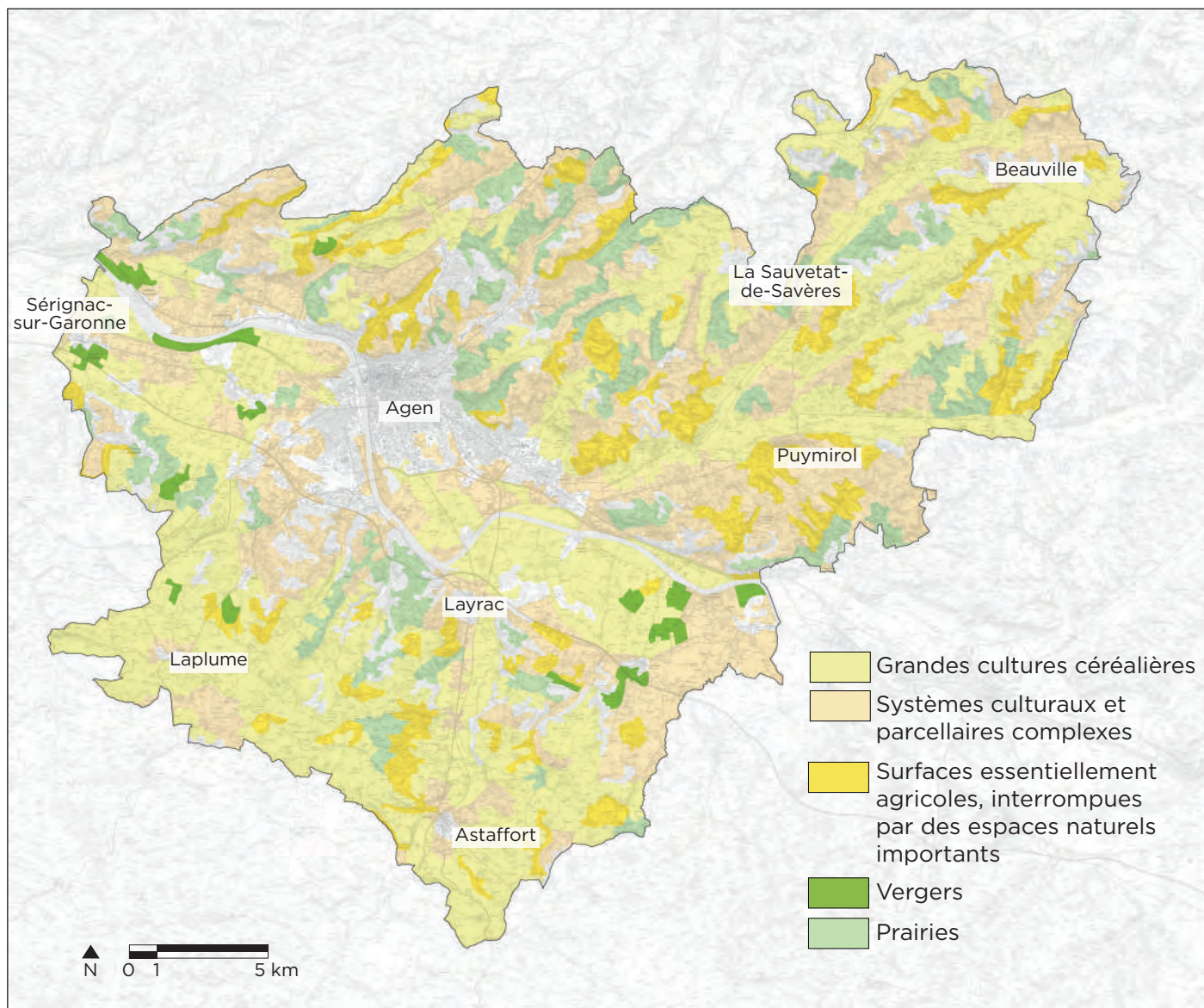


Carte périmètre administratif (communes, Agglo Agen - CC PAPS / Pays Agenais)



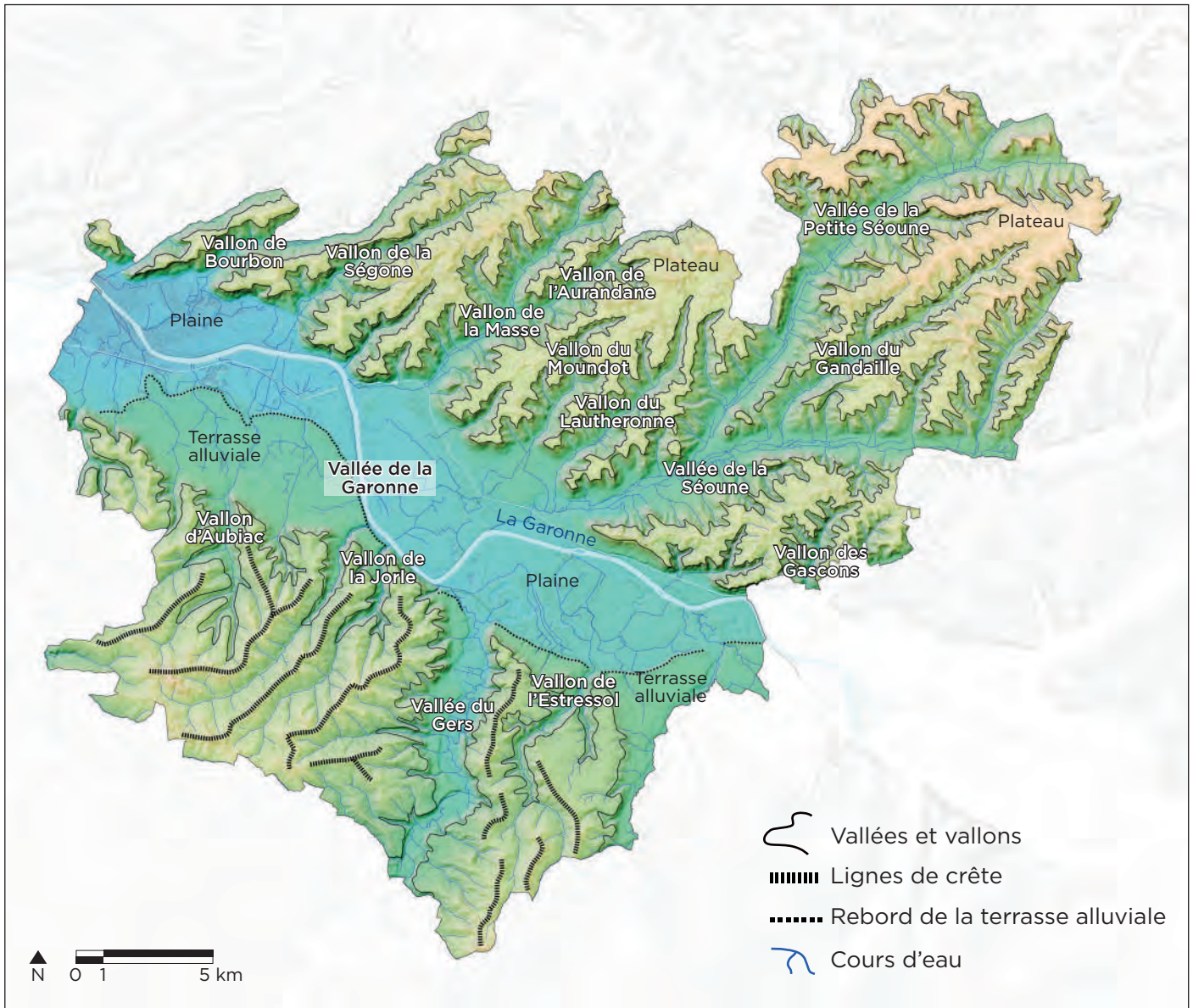
Les périmètres d'Inventaires et de Protections du Pays de l'Agenais

# AGRICULTURE



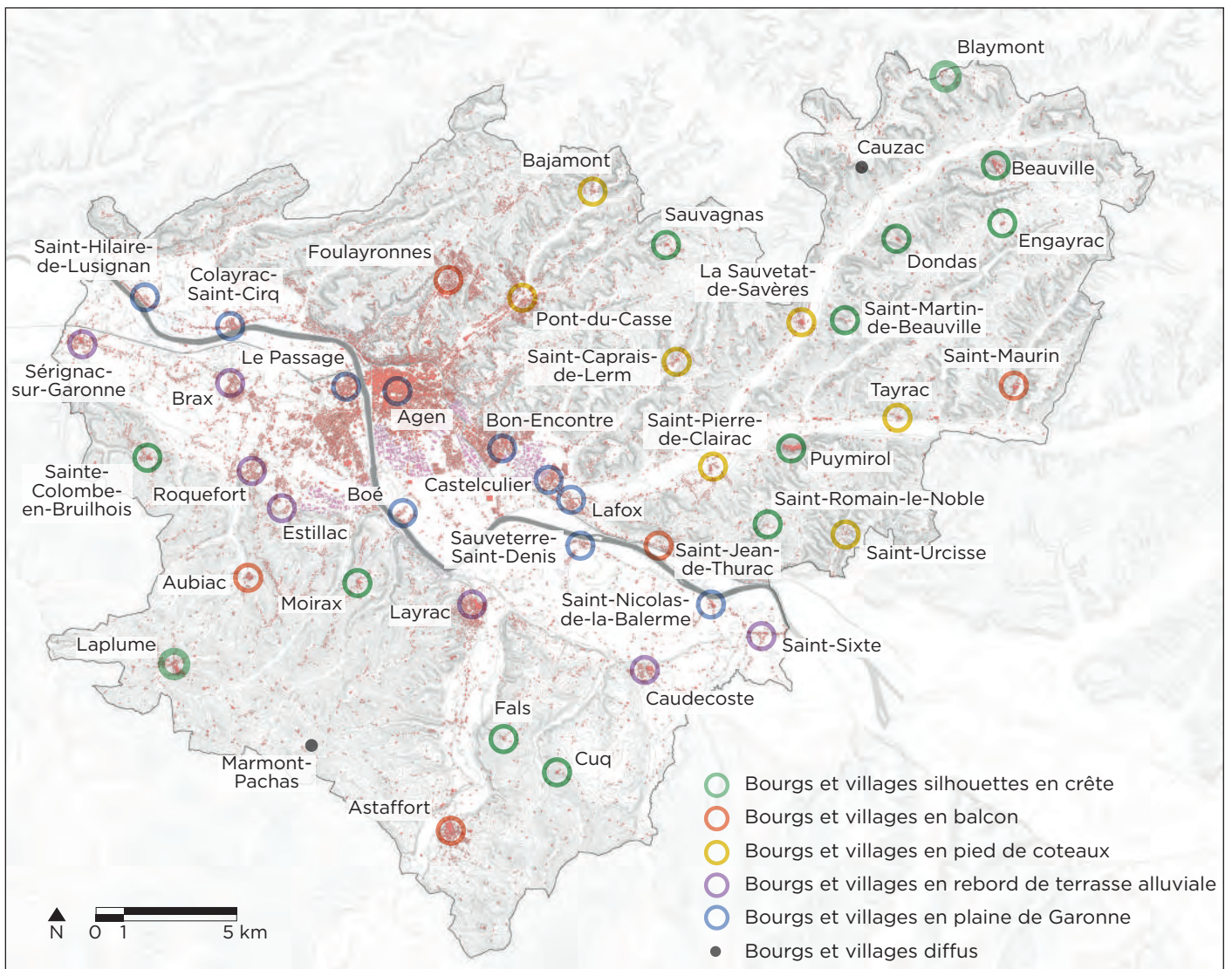
Typologie des espaces agricoles du Pays de l'Agenais (source : CORINE Land Cover)

# L'EAU ET LES VALLÉES



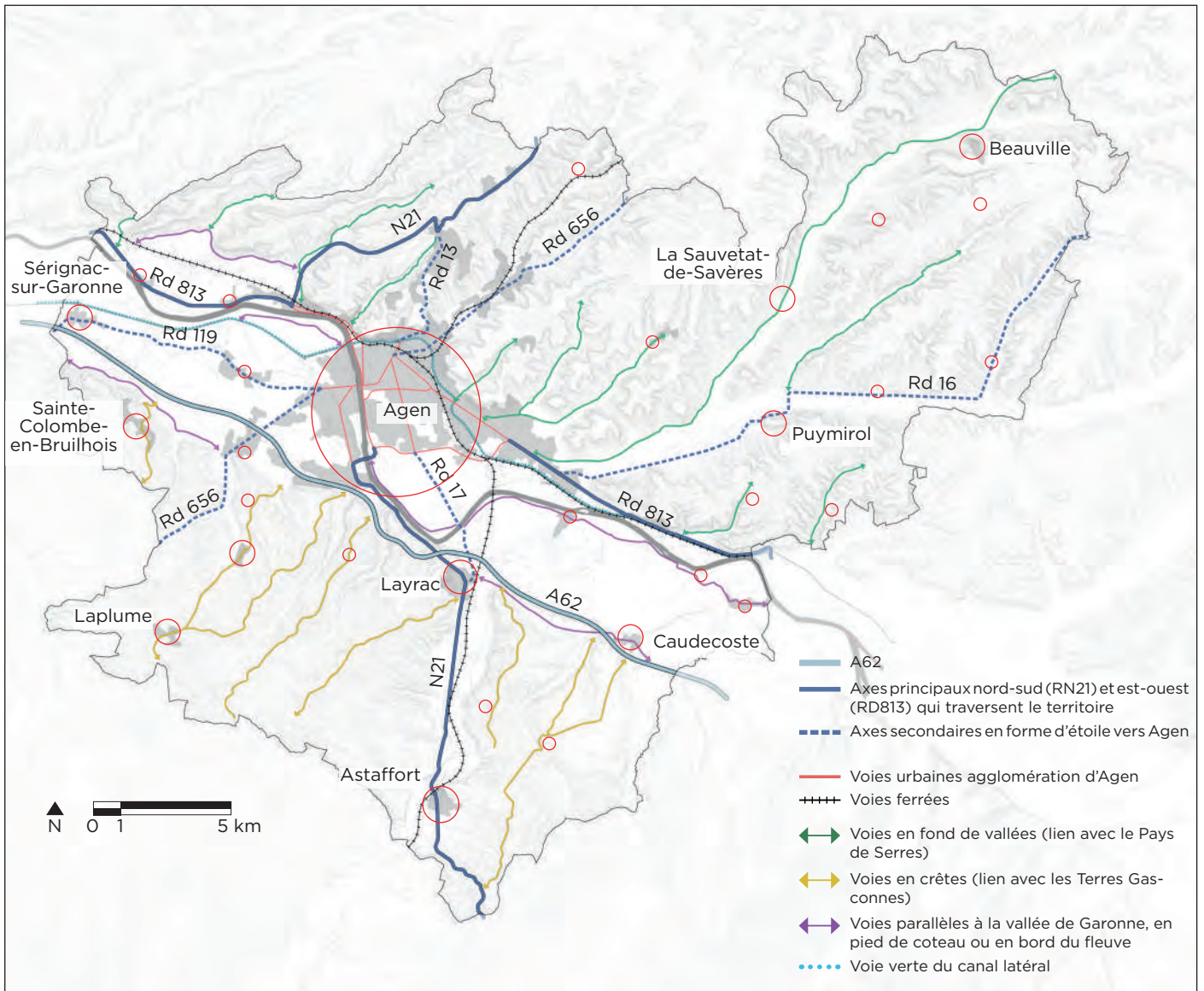
Carte du relief et du réseau hydrographique du Pays de l'Agenais

# HABITAT ET VIE LOCALE



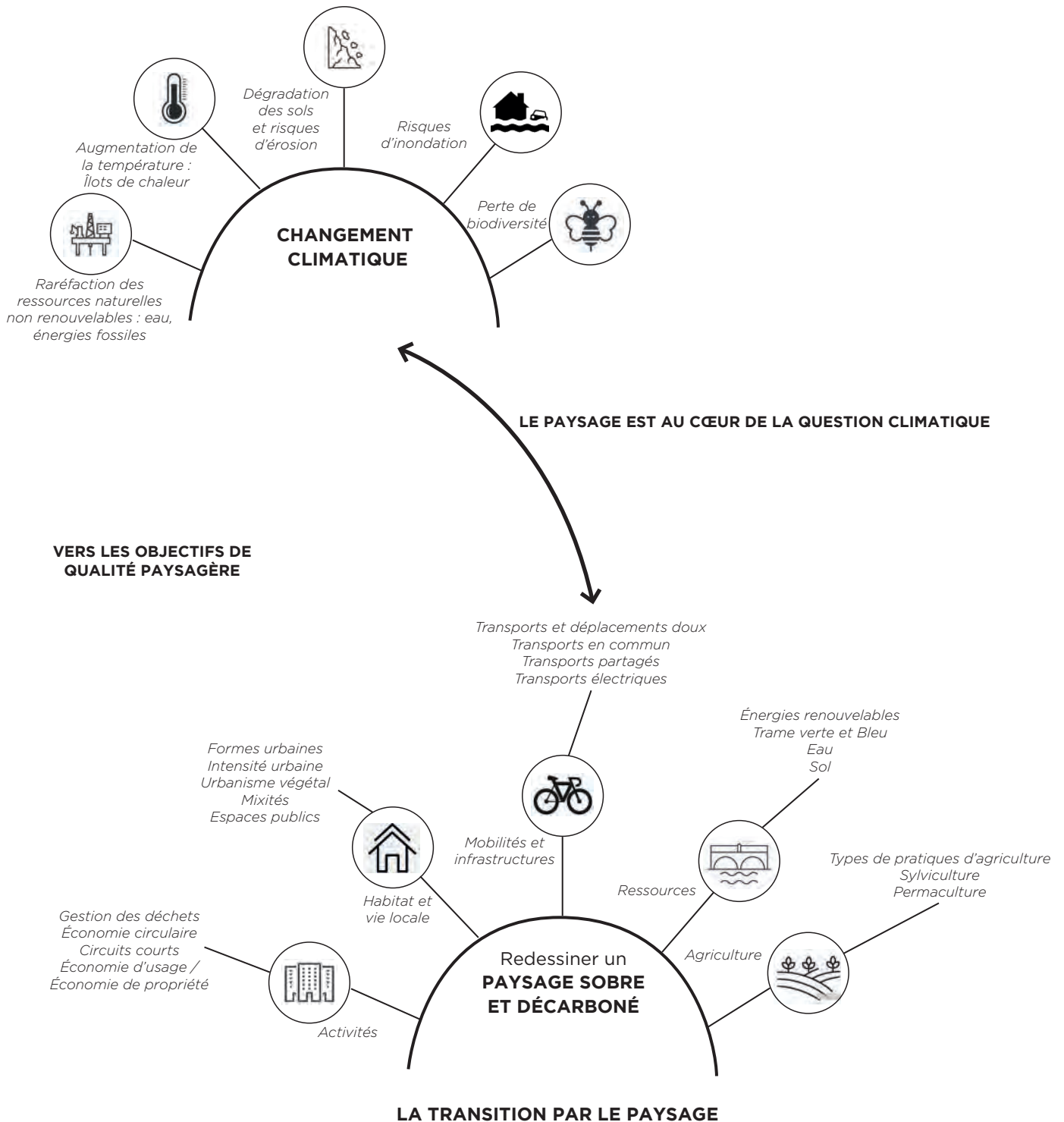
*Typologie des sites bâtis du Pays de l'Agenais*

# LES MOBILITÉS



Organisation de la desserte du territoire

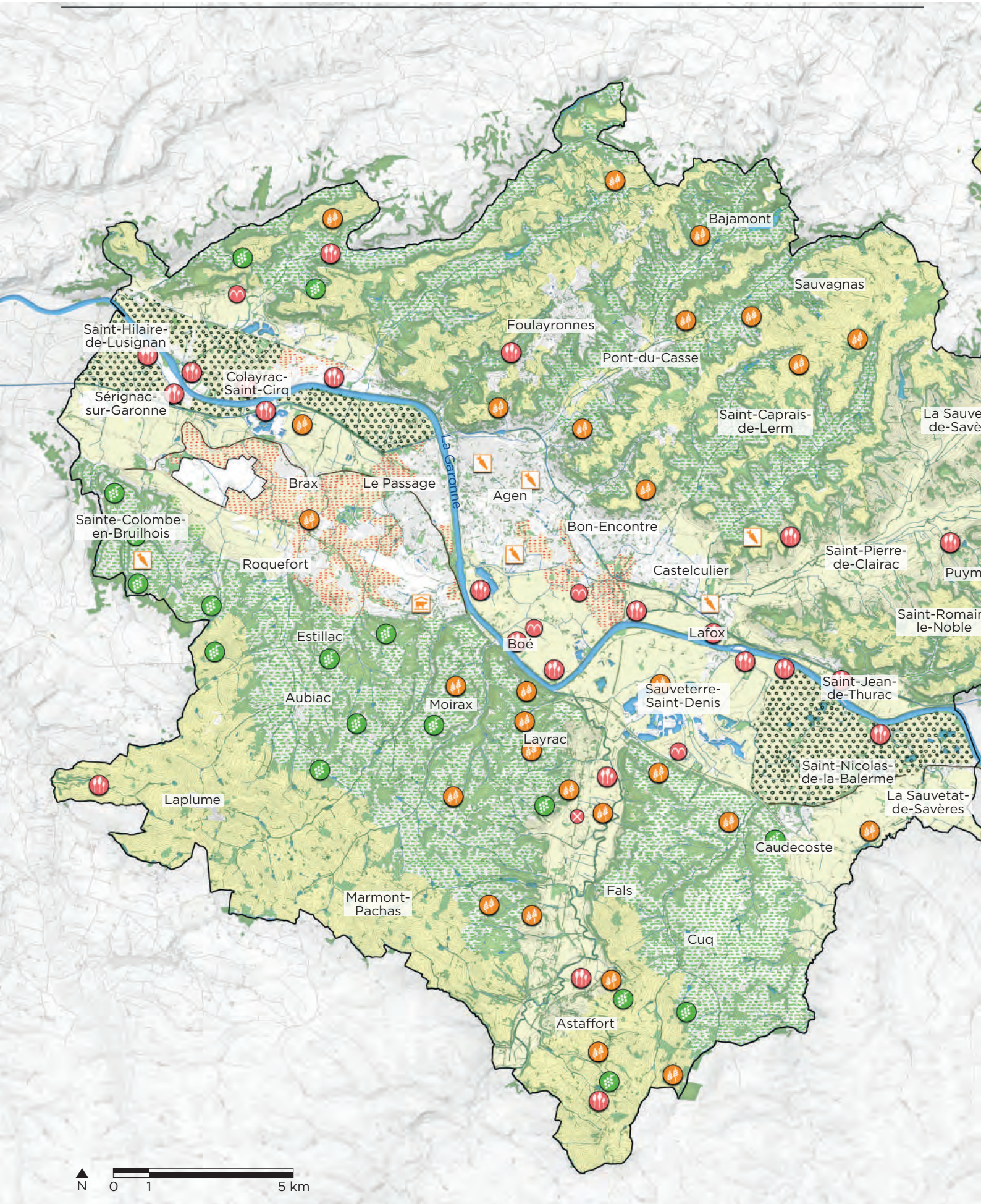
# FACTEURS EXOGÈNES



«Il faut remettre de l'agronomie et de la diversité dans les systèmes tout à la fois pour limiter les impacts sur le climat et pour être plus résilient face aux dérèglements auxquels il faut d'ores et déjà s'adapter.»

Sylvain Doublet, agronome

# LES PAYSAGES AGRICOLES














## LES ATOUTS :



### 1. Des paysages agricoles puissants

-  Plateaux agricoles ouverts de grandes cultures où les champs s'étendent sans obstacle vers l'horizon
-  Plaine et vallées agricoles majeures délimitées par des coteaux cultivés jusqu'à mi-pente et peu de trame arborée

### 2. Des structures végétales nombreuses qui animent le paysage agricole

-  Les paysages agricoles soignés des vergers
-  La transition avec les paysages viticoles du Bruilhois
-  La place de l'arbre dans l'espace agricole des vallons : les parcelles composent une mosaïque de prairies et de cultures diversifiées délimitées par une trame bocagère et des boisements
-  Les versants boisés des coteaux qui soulignent les reliefs
-  Le dessin précis des haies qui dessinent le parcellaire et des ripisylves qui marquent les cours d'eau

### 3. Un patrimoine bâti agricole qui participe à la qualité des paysages ruraux



- PM**  Semi de fermes adossées à quelques haies ou bosquets dont l'implantation est intimement liée à l'activité agricole
- PM**  Bâtiments agricoles traditionnels qui témoignent des usages et des savoir-faire locaux (granges, pigeonniers, séchoirs à tabac, moulins...)

## LES POTENTIELS :

### 1. La reconversion des friches vers l'agriculture en encourageant la diversité, le maintien de parcelles de petites tailles, la replantation de haies, etc.


-  Friches récupérables pour l'agriculture

### 2. Le développement de la filière locale et du circuit court


-  Vente à la ferme, exploitations concertées, AMAP, le MIN, agri-tourisme...
-  Ateliers de transformation, Agropole...

## LES FRAGILITÉS :



### 1. Un émiettement des surfaces agricoles, lié au foncier et à l'urbanisation consommatrice d'espace

-  Espace agricole fragile

### 2. La fermeture des paysages du fleuve et des vallons

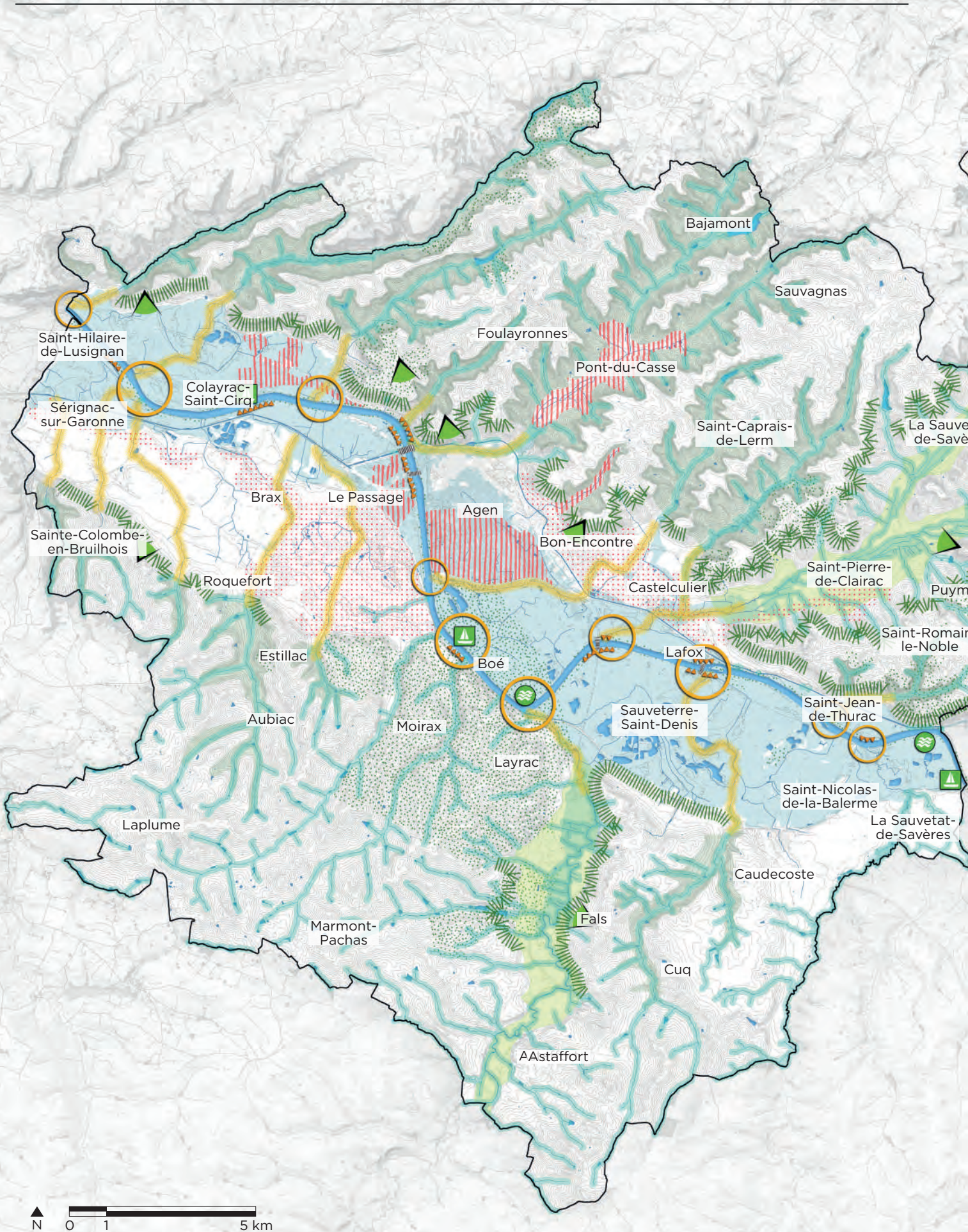
-  Les peupleraies notamment lorsqu'elles se développent dans les fonds des petits vallons ou sur les bords de Garonne, cloisonnant encore plus le fleuve dans un manchon boisé

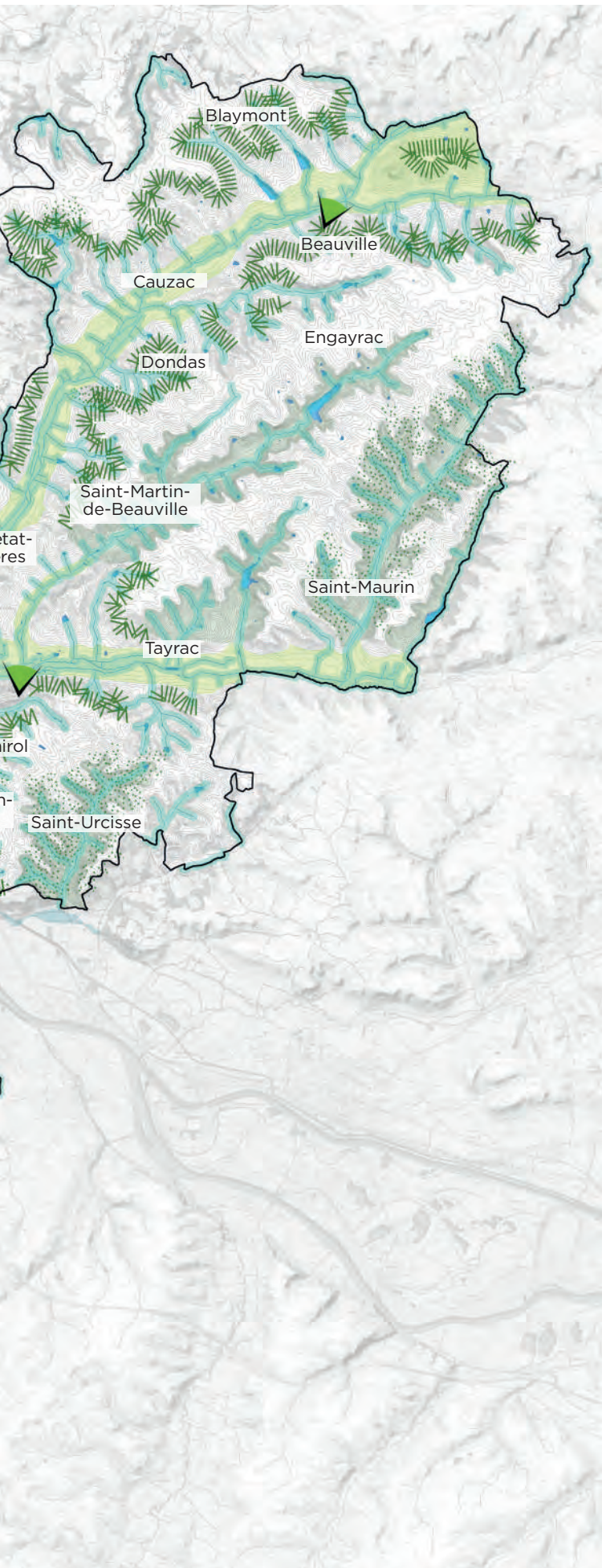
### 3. La banalisation architecturale et l'intégration paysagère des nouveaux bâtiments agricoles

-  Bâti agricole de faible qualité paysagère
-  L'insertion paysagère des serres agricoles

P.M = Pour mémoire (voir légende illustrée)






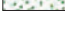
# LES PAYSAGES DE L'EAU ET DES VALLÉES








## LES ATOUTS :



### 1. Des milieux naturels riches et variés

-  La Garonne
-  Le réseau des affluents
-  Espaces humides et ripisylves le long des affluents
-  Des coteaux boisés bien préservés
-  Périmètres protégés et réglementaires (Sites inscrits, ZNIEFF, zones Natura 2000)
-  Zone inondable 2018 - PPRI

### 2. Des vallées et vallons affluents d'une grande richesse paysagère



-  Des fonds de vallées ouverts
-  Des petits vallons au paysage plus intime et naturel (pâtures, boisements, ripisylves, espaces humides...)
-  Des points de vue sur le grand paysage

### 3. Des points d'accès à la Garonne rares, mais précieux


-  Les ports de la Garonne
-  Les plages

## LES POTENTIELS :

### 1. Une mise en valeur du patrimoine des berges de la Garonne

-  Valoriser les sites bâtis sur le fleuve (fronts bâtis, quais, berges, points de vue, etc.)
-  Valoriser les sites de confluence des affluents avec la Garonne (accès, points de vue, gestion de la ripisylve)

### 2. Une mise en valeur des relations naturelles entre la Garonne et les vallées affluents

-  Retrouver la Trame Verte et Bleue le long des affluents qui traversent la plaine de Garonne (cours d'eau, ripisylves, espaces humides des berges)

## LES FRAGILITÉS :

### 1. Des vallées et affluents fragilisés

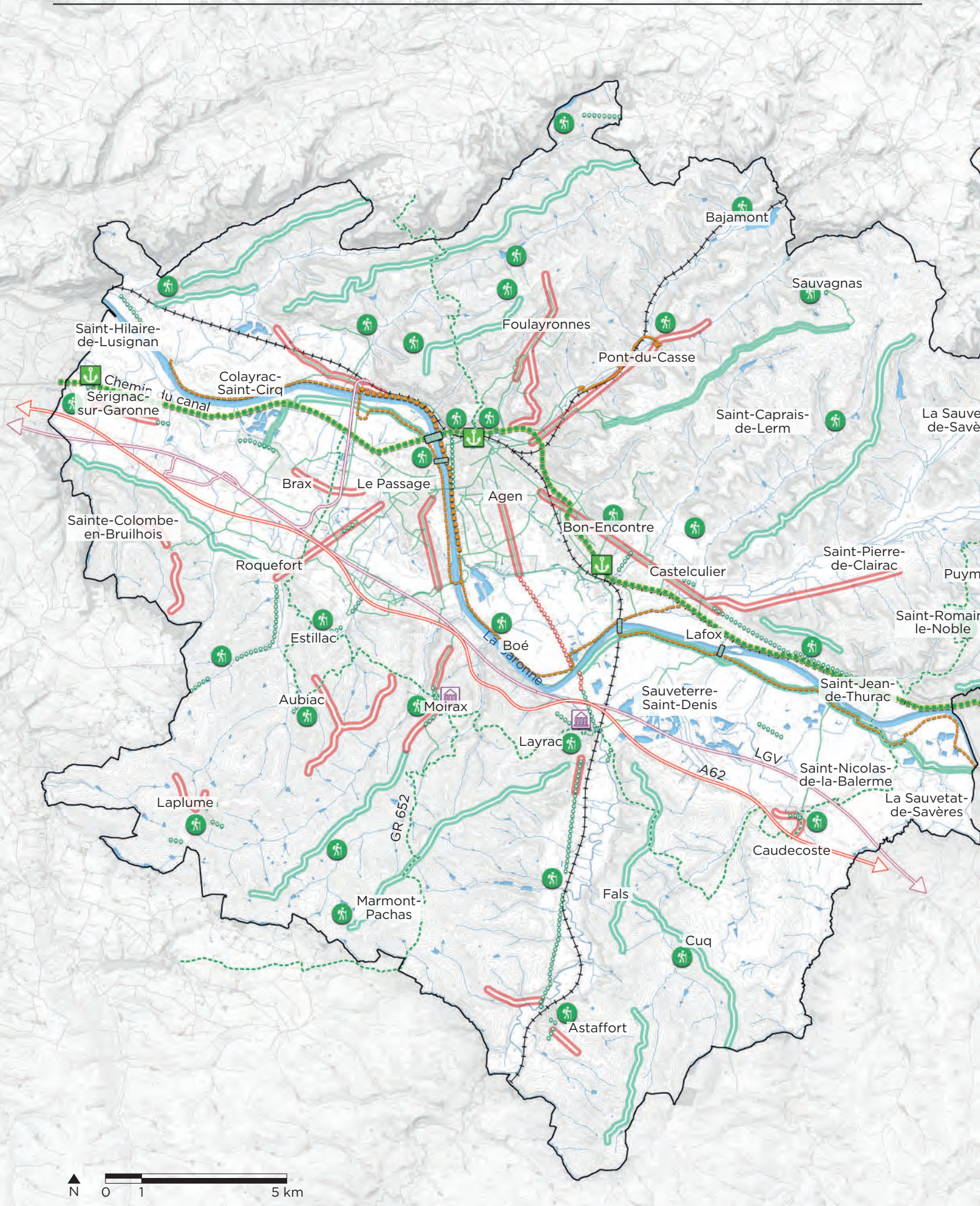
-  Des fonds de vallées artificialisées et imperméabilisées

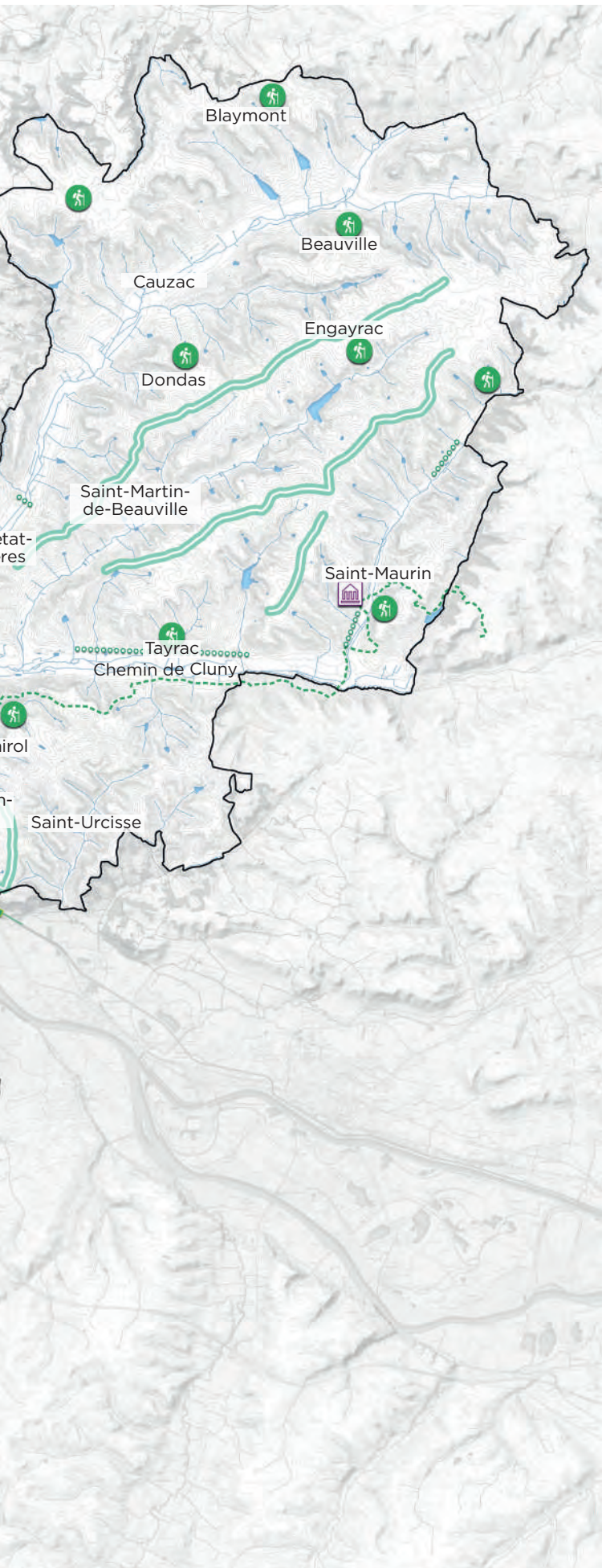
### 2. Une perte de la biodiversité

-  Secteurs urbanisés avec disparition de la Trame Verte et Bleue

P.M = Pour mémoire (voir légende illustrée)







# LES PAYSAGES DES MOBILITÉS







## LES ATOUTS :

### 1. Un réseau de circulations douces qui s'appuie sur des itinéraires majeurs

-  Voie verte du canal latéral de Garonne
-  Haltes nautiques
-  GR652, chemin clunisien
-  Abbayes clunisiennes
-  Circuits de randonnées gérés par le département
-  Schéma vélo urbain agglomération d'Agen

### 2. Des routes paysages qui offrent des points de vue généreux

-  Routes en crête, en pied de coteaux ou en bord de Garonne qui permettent la lecture des paysages du Pays de l'Agenais
-  Les ponts qui offrent des ouvertures sur la Garonne

### 3. Des alignements d'arbres remarquables le long des routes et en entrée de village

-  Alignements remarquables

## LES POTENTIELS :

### 1. La réappropriation des berges de Garonne à Agen suite à la mise en place du contournement ouest

-  Section Rd813 potentiellement reconvertible

### 2. La valorisation des paysages depuis les sites remarquables




- PM** La mise en scène de points d'arrêts, de signalétiques de lecture et d'interprétation des paysages sur les routes et chemins

### 3. Le développement du réseau des mobilités douces


-  Projet «Garonne à vélo» Saint-Hilaire / Saint-Sixte - 1re tranche travaux Saint-Hilaire / Agen prévue pour 2021/22
-  Projet de piste cyclable Pont-de-Casse / Agen

## LES FRAGILITÉS :


### 1. Des infrastructures peu franchissables qui forment des coupures dans la plaine

-  Autoroute A62
-  Projet LGV
-  Voies de chemin de fer

### 2. Des axes d'entrée de ville banalisés par l'urbanisation linéaire

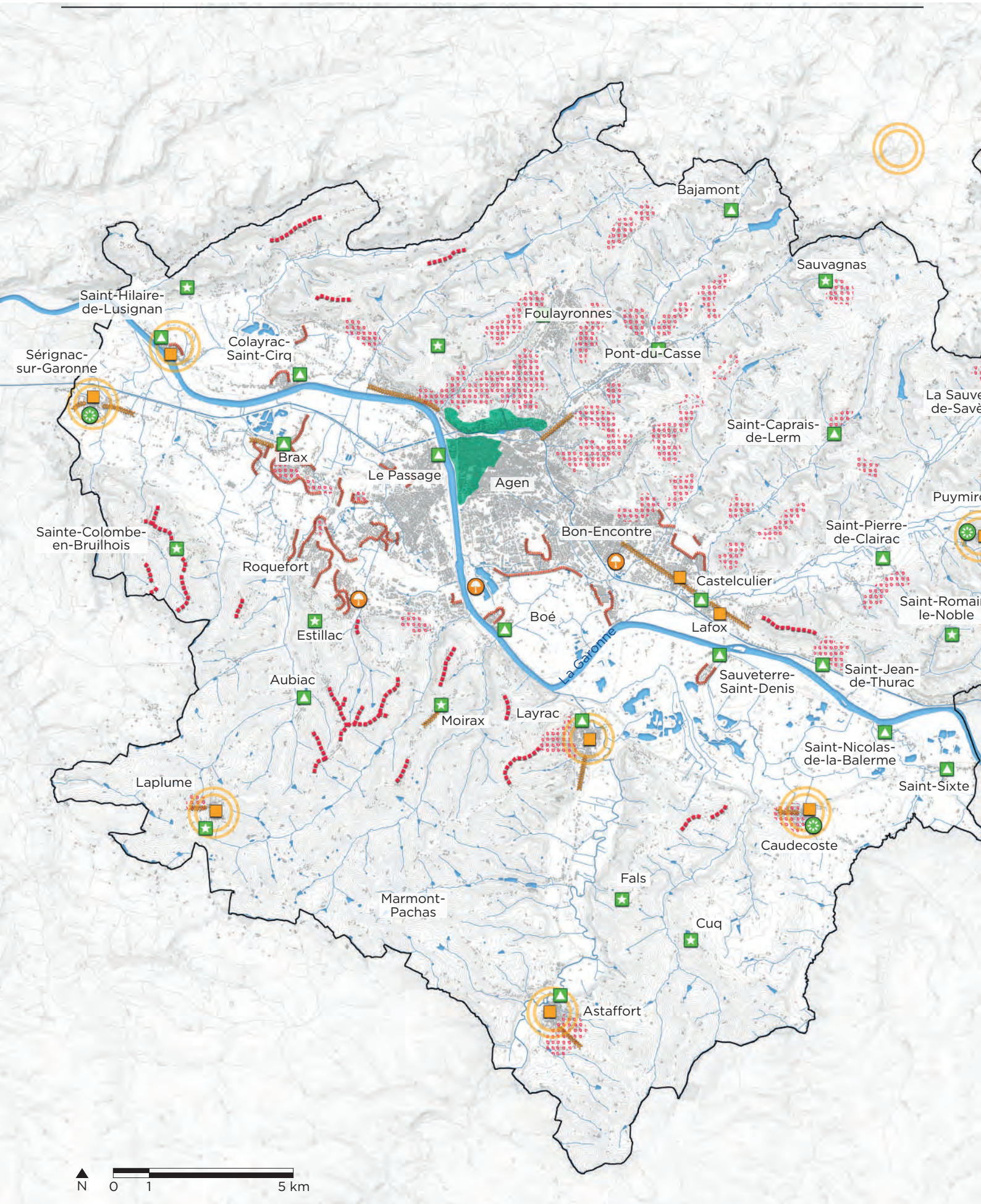
-  Routes sans qualité paysagère

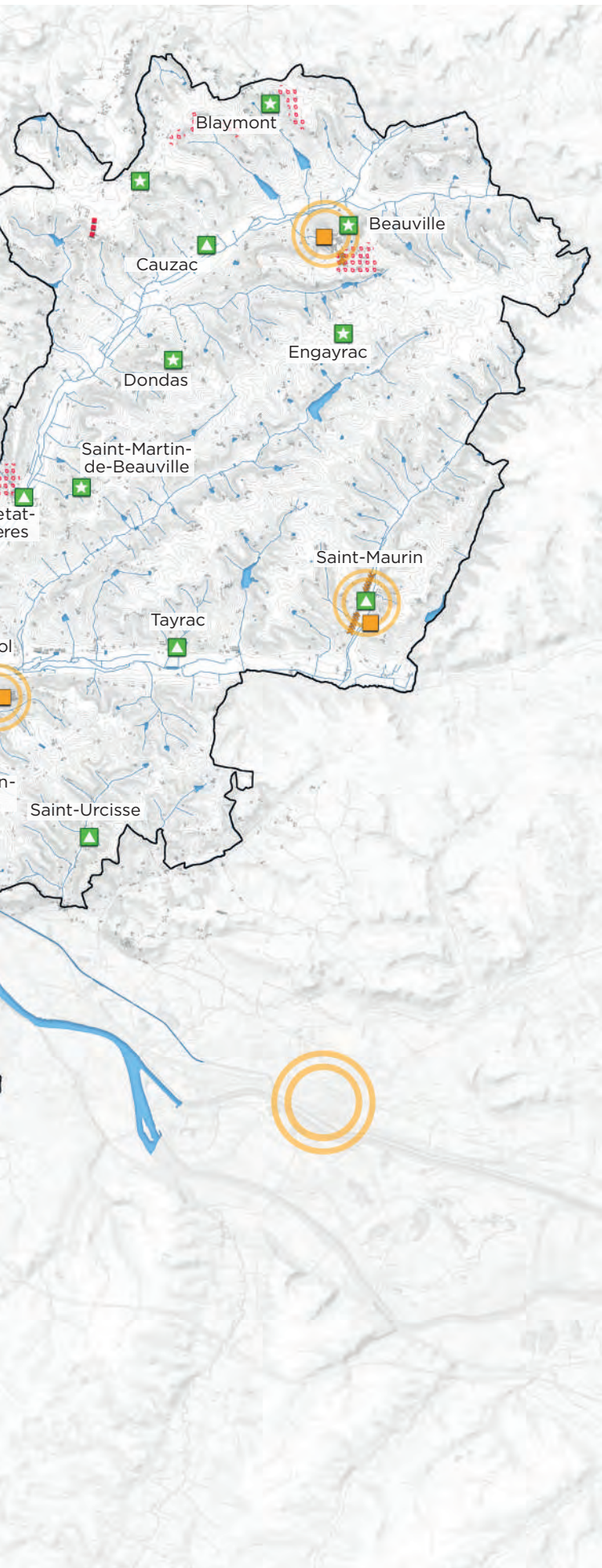
### 3. La banalisation du paysage des routes

-  Alignements disparus
- PM** Profil raide des talus, enherbement ras, glissières métalliques, excès de signalisation horizontale (marquage au sol) et verticale (panneaux), réseaux aériens, etc.

P.M = Pour mémoire (voir légende illustrée)





# LES PAYSAGES DE L'HABITAT ET DE LA VIE LOCALE





## LES ATOUTS :

### 1. Un patrimoine bâti bien présent

-  Agen, capitale riche d'un patrimoine historique et culturel remarquable
-  Les bastides
-  Le patrimoine bâti des villages et leur lien avec le cours d'eau au bord duquel ils sont implantés
-  La silhouette bâtie précise des villages en promontoire sur buttes ou en crête de coteaux qui forment de véritables repères dans le paysage

### 2. La présence d'un petit patrimoine de pays, modeste, mais indispensable et précieux, qui lui donne toute sa saveur et l'ancre profondément dans le temps

- PM** Pigeonniers, moulins, murets en pierre, lavoirs, puits, calvaires, etc.

### 3. Des villages qui composent des ensembles bâtis ruraux de qualité et la belle relation qu'ils entretiennent avec leur campagne



- PM** Cœur historique des villages au tissu dense et compact organisé autour de la place centrale, de l'église / Présence de jardins dans et en lisières de villages / ruelles jardinées avec front bâti homogène /etc.

## LES POTENTIELS :

### 1. La construction d'une dynamique multipolaire en s'appuyant sur les bourgs principaux comme pôles secondaires de la vie locale

-  Pôles secondaires de développement : potentiel à préserver et conforter leurs activités économiques

### 2. La mise en valeur du patrimoine et des espaces publics des bourgs et des villages



-  Un potentiel de réaménagement des espaces publics des cités de caractères
-  Les parcs urbains, des espaces publics conviviaux qui participent à la qualité du cadre de vie des habitants

### 3. La valorisation de l'habitat et des espaces publics le long des axes d'entrées de ville/villages


-  Axes d'entrées de ville/village à valoriser

## LES FRAGILITÉS :

### 1. Une urbanisation récente non maîtrisée qui fragilise les villes et villages

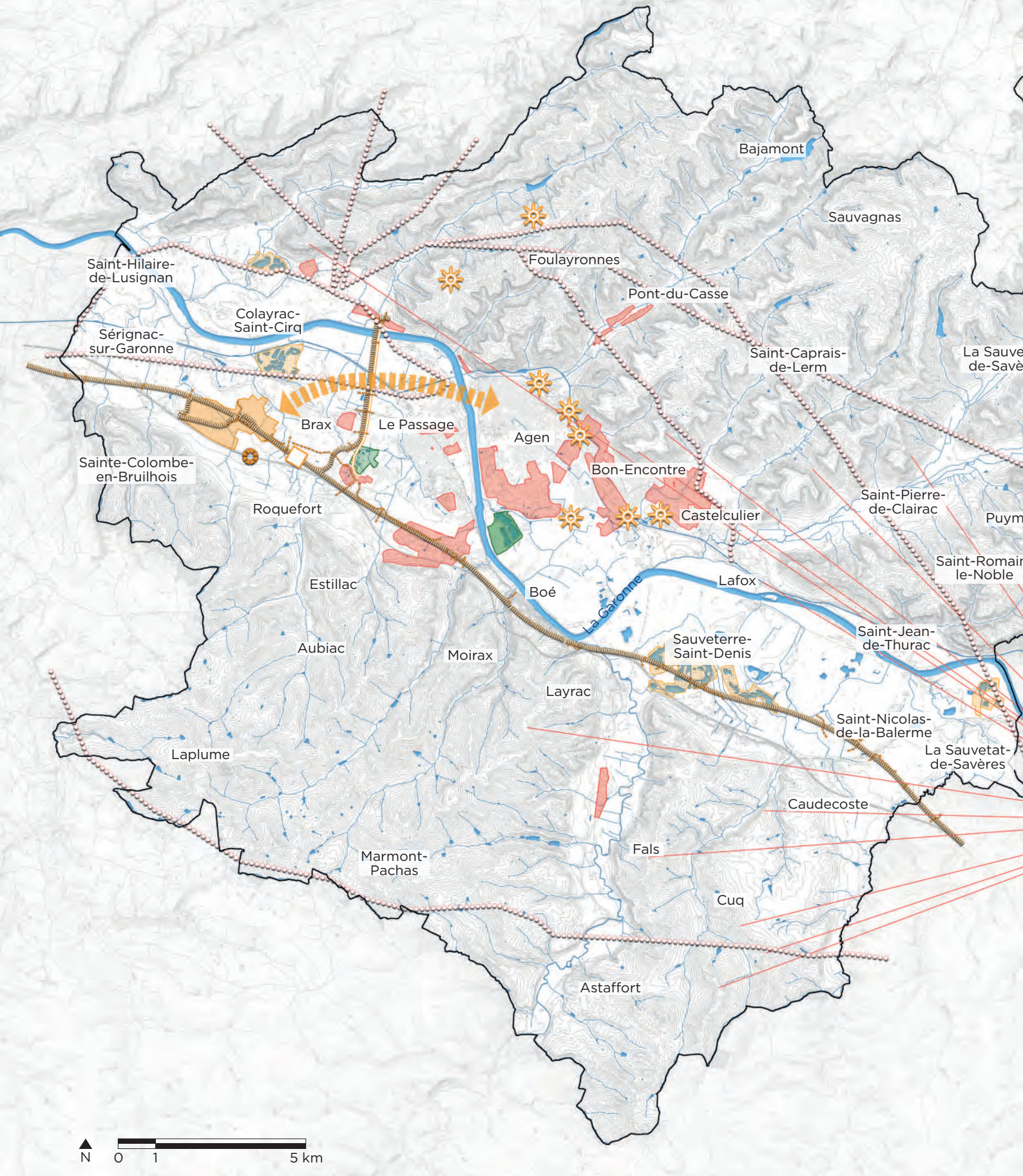
-  Le mitage qui fragilise les reliefs des coteaux et des plateaux
-  Les constructions en crête et la privatisation des vues

### 2. Des extensions urbaines qui négligent les relations avec les espaces agricoles et naturels environnant

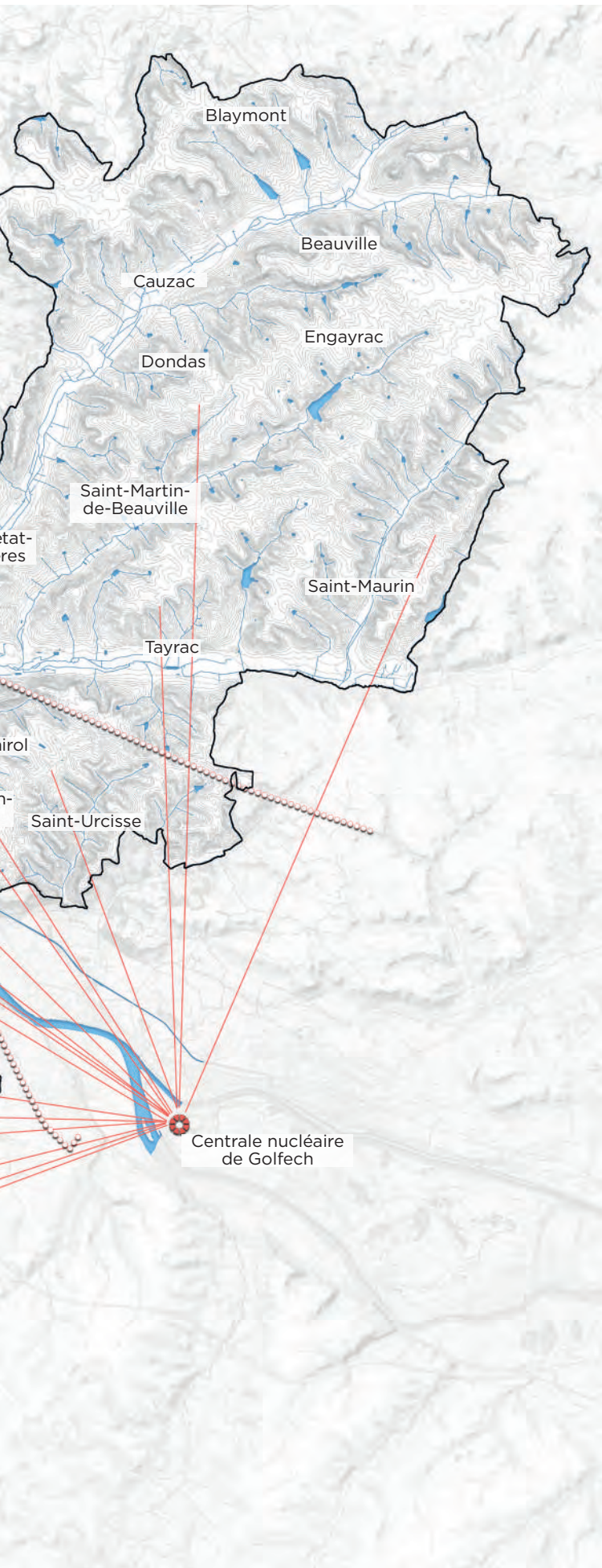
-  Les lisières brutales (sans transition) entre espaces bâtis et espaces agricoles ou naturels

P.M = Pour mémoire (voir légende illustrée)

# LES PAYSAGES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DES INFRASTRUCTURES









## LES ATOUTS :

### 1. La reconversion d'un ancien site de gravière en parc de loisirs et sportifs apprécié des habitants


 Le parc naturel de Passeligne


### 2. L'intégration paysagère des espaces de loisirs

 Parc Walibi Sud-Ouest : intégration paysagère des stationnements (revêtements, plantations, etc.) et des attractions (épaisseur végétale en lisière)

## LES POTENTIELS :

### 1. Le développement économique d'Agen en rive gauche

 Technopole Agen Garonne : homogénéité architecturale, traitements des espaces de stationnement, traitements des enseignes, du mobilier et des clôtures


 Le développement d'un réseau de mobilités douces, des transports en commun, des connexions entre rive droite et nouveaux quartiers en rive gauche

### 2. Le traitement des abords et l'insertion paysagère des futures infrastructures routières et ferroviaires en rive gauche


 La LGV  La nouvelle gare LGV

 Le nouvel échangeur de l'A62

 La rocade ouest

 Les infrastructures routières secondaires et les ouvrages de franchissements


### 3. La reconversion des zones d'activités économiques

 La planification de la remise en état des zones de gravières

 La reconquête des friches industrielles


## LES FRAGILITÉS :

### 1. Des zones d'activités qui s'avèrent au mieux banales en termes de paysage, au pire impactantes

 Des extensions de zones d'activités placées le long des grandes voies qui desservent Agen, contribuant à dégrader les entrées de villes ainsi que le rapport des espaces bâtis en périphéries de ville avec les espaces agricoles et naturels de la plaine

### 2. L'impact paysager des infrastructures liées à la production énergétique et leurs relations avec le territoire

 Centrale nucléaire de Golfech

 Les co-visibilité entre la centrale nucléaire et le territoire du pays de l'Agenais

 Ligne HT : des réseaux aériens trop présents dans le paysage des Serres

Les parcs photo-voltaïques (en projet)

P.M = Pour mémoire (voir légende illustrée)



**CONTACT : JULIE DERROY**  
**CHEF DE SERVICE « SCOT, AGRICULTURE ET COOPÉRATION »**  
**DIRECTION DE L'ÉCONOMIE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**  
**AGGLOMÉRATION D'AGEN**  
**TÉL : 05 53 69 53 42 / MOBILE : 06 64 14 70 87**  
**JULIE.DEROY@AGGLO-AGEN.FR**

